

PRINTEMPS
ÉTÉ
2023

Les Moutiers EN RETZ

La mer à la campagne



www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Sarl Daïan

Plomberie - chauffage

Installation sanitaire et thermique
Rénovation de salle de bain
Dépannages et petits travaux
Ramonage de cheminée

44760 Les Moutiers en Retz **06 59 11 22 50**
eurl-daian@outlook.fr



RETZ ELEC' **ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

Neuf / Rénovation / VMC
Chauffage / Isolation / Solutions d'éclairage

Les Moutiers-en-Retz
Simon PIERRE - 06 18 90 31 39
retzelec@gmail.com

*Peinture, Papiers peints,
Ravalements extérieurs,
Pistolet Airless,
Travail soigné*

meligwen@msn.com
06 31 82 03 31
Les Moutiers en Retz 44760
Siret 83812905400014



IMM OLLIVIER

Agence immobilière :
20 bis rue du Prieuré
44760 LES MOUTIERS EN RETZ



Sandra OLLIVIER
06 60 22 68 77
sandra.ollivier444@hotmail.fr



Karine LAROCHE
06 50 71 16 60
karine.laroche@outlook.fr

www.immollivier.com



IFI Aménagement

PROMOTEUR & AMÉNAGEUR

27 bis route du Mortier Vannerie - 44120 **VERTOU**
Tél. **02 51 79 18 96** - E-mail : accueil@ifi-amenagement.fr
www.ifi-amenagement.fr





Chères Monastériennes, Chers Monastériens,

Au cours des derniers mois, nous avons progressivement repris une vie sociale plus normale. Les beaux jours, associés à la réouverture de ces lieux de convivialité qui animent notre place et dynamisent les différents commerces alimentaires, redonnent à notre commune l'atmosphère qui plaît aux amoureux des Moutiers en Retz que nous sommes tous. Que nous y soyons nés, que nous y habitons de longue date ou plus récemment, que nous y passions des périodes de vacances, nous apprécions les caractéristiques de notre territoire. Elles nous permettent de relier le passé au présent, la beauté des paysages à la complexité de ce qui les a engendrés. Elles sont joyeuses et apaisantes. Elles nous confèrent une responsabilité individuelle et collective pour que demain soit à la hauteur de nos attentes. Nous avons tous un rôle à jouer.

Evidemment vos élus, auxquels vous avez fait confiance pour que ce mandat soit constructif, œuvrent pour que les investissements répondent aux besoins et que les dépenses de fonctionnement soient maîtrisées pour accroître les possibilités d'investissements des années à venir.

Nous sommes à mi-mandat. Le budget 2023 va permettre la réalisation de projets importants sans recours à l'emprunt. Ils concernent évidemment les sécurisations de voiries, la réhabilitation thermique progressive des bâtiments communaux pour permettre des économies, la modernisation progressive de l'éclairage public. La réalisation des travaux de rénovation de la Chapelle de Prigny après un diagnostic précis permettant d'assurer un pourcentage de subventions publiques que nous espérons compléter par une part de mécénat. A cette fin un dossier va être déposé auprès de la Fondation du Patrimoine afin de faciliter et sécuriser les financements des donateurs privés. Par cette information j'espère sensibiliser les passionnés d'histoire et du patrimoine, celles et ceux qui apprécient les concerts pour qu'ils contribuent à la restauration de cette belle chapelle. Je tiens à remercier à nouveau l'association des Mercredis de Prigny qui a tant fait pour que vive musicalement ce site et l'association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton qui a déjà fait un don.

.../...

Revue municipale N° 147
ISSN 1269-5882
Dépôt légal : mai 2023
Tirage : 1700 exemplaires
Directrice de la publication :
Pascale Briand
Rédaction :
commission municipale
Information-Numérique
Réalisation :
Editions Offset 5. Régé
Image de couverture :
Photographie du port du Collet
Crédit photos :
mairie-desmoutiersenretz.fr
www.mairie-lesmoutiersenretz.fr



SOMMAIRE

- L'actualité des élus et des services..... p 3
- Rétrospective..... p 20
- La parole aux plus jeunes p 22
- Dossier : Sécurité p 24
- Associations..... p 28
- Jeux..... p 35
- On nous informe p 35

L'enjeu des années à venir est de compléter nos infrastructures pour qu'elles répondent aux besoins d'une population qui a augmenté de près de 3% par an depuis le début des années 90. C'est la raison pour laquelle, dans un contexte général de diminution des possibilités de construction pour préserver l'environnement nous focalisons les priorités sur les équipements d'intérêt général en cohérence de positionnement par rapport aux bâtiments existants. Il s'agit notamment du secteur situé au-dessus de la salle Jean Varnier. A cette fin la commune a depuis plusieurs années anticipé en acquérant progressivement les terrains indispensables. La même stratégie a été appliquée pour permettre l'extension de notre cimetière. Toutes les études préalables sont aujourd'hui achevées. Pour ces deux grands projets comme pour la finalisation de notre zone d'aménagement concerté, l'adoption du Plan Local d'Urbanisme en cours de révision est indispensable. Il tiendra évidemment compte des nouvelles contraintes réglementaires qui limitent considérablement le champ des possibles. Nous aurons l'occasion d'en débattre lors d'une réunion publique dont la date sera prochainement fixée et à laquelle j'espère que vous viendrez nombreux. Le PLU comporte une autre composante importante : son règlement. Il est toujours tentant de faire du pointillisme qui dispenserait ensuite de toute marge d'interprétation. L'enjeu est tout autre. Il faut impérativement faire simple et applicable. En d'autres termes s'entendre sur l'essentiel et le faire appliquer. Tel est l'enjeu. A très bientôt pour échanger sur cet important sujet.

Il est d'autres priorités qui, plus que de nouvelles constructions, nécessitent de rendre plus lisible et accessible ce qui permettra à l'ensemble de nos aînés de mieux vivre, selon leurs désirs et habitudes, aux Moutiers en Retz, commune adhérente au Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés. Des réponses existent en partie mais des chaînons manquent à l'évidence. C'est un chantier ambitieux car les attentes et besoins sont très diversifiées. Nous le ferons avancer au cours des trois prochaines années en lien avec tous les acteurs et secteurs professionnels potentiellement concernés. En partenariat avec la commune de Villeneuve un premier salon du " Bien vieillir " aura lieu le 5 octobre sur cette commune et l'année suivante aux Moutiers en Retz.



Je voudrais enfin vous remercier pour votre mobilisation et l'attention que vous portez à la préservation de notre environnement. Vos signalements des pollutions, votre présence lors des opérations de nettoyage des plages ou de sensibilisation sont importantes. Le respect des espaces naturels sensibles mais aussi des secteurs boisés et agricoles, est essentiel pour préserver notre commune qui de la mer à la campagne fonde son équilibre tant sur son patrimoine bâti qu'environnemental.

Je vous souhaite un très bel été.
Pascale Briand, Maire.

Règles de publicités des conseils municipaux

L'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 et le décret d'application qui s'en est suivi ont modifié les règles de publicité et de conservation des actes pris par les communes et les EPCI.

Création d'une liste des délibérations de l'organe délibérant (une par séance)

Une liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, est **affichée à la mairie et publiée sur le site internet** de la commune.

Procès-verbal

Le procès-verbal de chaque séance est arrêté au commencement de la séance suivante.

Tous les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont **disponibles en mairie et publiés sur le site**, après l'adoption du procès-verbal lors de la séance suivante.



QR Code pour accéder aux procès-verbaux.

Evolution des tarifs de la cantine

La municipalité a été informée par le prestataire qui s'occupe de la restauration scolaire qu'une revalorisation de 12 % en moyenne sera opérée à la rentrée de septembre 2023.

Comme vous le savez, les entreprises du secteur agroalimentaire sont confrontées à une augmentation exponentielle du prix des denrées alimentaires et également à un accroissement des frais de personnel.

La commune souhaite – dans la mesure du possible – limiter la répercussion auprès des familles et prendra en charge une partie de cette augmentation mais ne pourra pas en supporter la totalité.



Coût de revient :

70 % pris en charge par la commune

La commune contribue financièrement à tous les repas des enfants qui bénéficient de la restauration municipale. Cette participation permet de maintenir l'ensemble des tarifs en-deçà du coût de revient d'un repas.

A titre indicatif, le coût de revient d'un repas en 2022 était de 9,10 € (aliments achetés, frais de personnel, dépenses d'énergie, dépenses liées aux bâtiments et aux équipements).

Les familles assurent 30 % du prix du repas et la commune garde à sa charge les 70 % restants.

Plus de solidarité :

chacun paie selon ses moyens

Les tarifs sont basés sur les quotients familiaux calculés par la Caisse d'Allocations Familiales en fonction des revenus et du nombre de personnes dans le foyer. En parallèle, en septembre 2022, une stratégie a été mise en œuvre par la commune pour les familles les plus modestes en proposant une tarification sociale à 1 € pour les deux premiers quotients familiaux.

L'augmentation déjà actée en 2022 n'a pas été reportée en totalité sur les autres tranches de quotients.

Moins de gaspillage alimentaire

Une sensibilisation auprès des enfants et des adultes est mise en place et les déchets sont pesés quotidiennement.

Une vigilance qui continuera d'être opérée afin d'éviter le gaspillage alimentaire qui génère un coût pour la collectivité mais également pour l'environnement.

A la rentrée de Septembre 2023

Une discussion sera engagée dans les prochaines semaines pour que la répercussion auprès des familles soit la plus faible possible.

Le budget 2023 de la commune

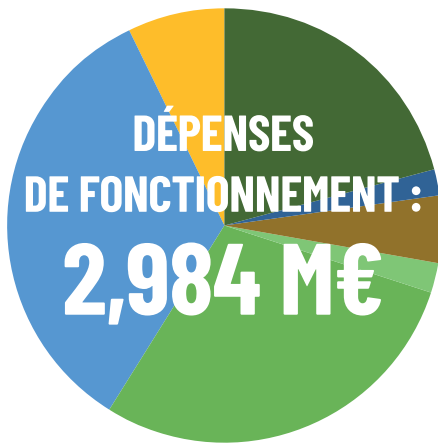
Le 27 Mars dernier, le Conseil Municipal a adopté le budget primitif de la commune.

Au préalable, les élus ont – lors de trois réunions de la commission des finances – débattu sur les orientations budgétaires prévisionnelles.

Le budget est composé de 2 sections :

- la section de fonctionnement qui comprend les opérations relatives au fonctionnement courant et régulier de l'administration de la collectivité et des services publics (produits de la fiscalité locale, charges de personnel, dépenses courantes...)
- la section d'investissement qui comprend les opérations qui modifient le patrimoine de la collectivité (acquisitions immobilières, travaux, constructions...)

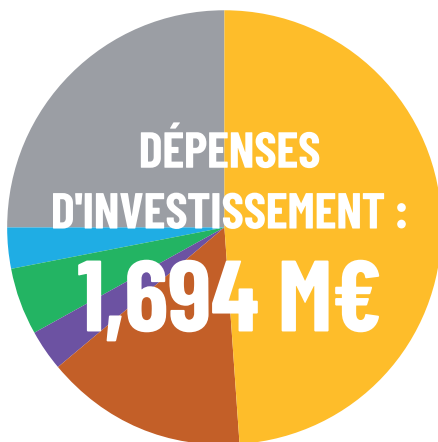
Le Budget Primitif 2023 s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :



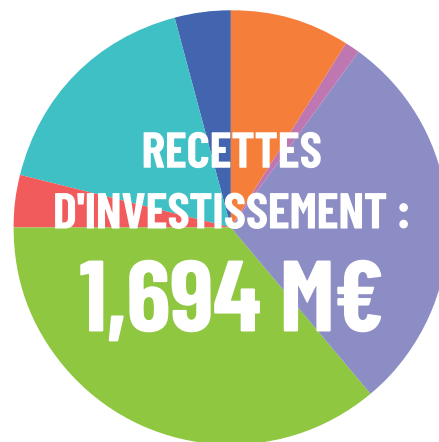
011 Charges à caractère général	29%
012 Charges de personnel et frais assimilés	34%
014 Atténuation de produits	7%
023 Virement à la section d'investissement	21%
042 Opération d'ordre	2%
65 Autres charges de gestion courante	5%
66 Charges financières et exceptionnelles	2%



013 Atténuation de charges	0%
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	2%
70 Produits de services, du domaine et ventes diverses	5%
73 Impôts et taxes	9%
731 Fiscalité locale	50%
74 Dotations, subventions et participations	22%
75-76 Autres ppts de gestion, financiers et exceptionnelles	0%
002 Résultat reporté	12%



204 Subventions d'investissement	5%
20 Immobilisations incorporelles	3%
21 Immobilisations corporelles	25%
23 Immobilisations en cours	49%
16 Remboursement capital emprunts	15%
40 Opérations d'ordre	3%
10 Dotations, fonds divers	0%



10 Dotations, fonds divers et réserves	4%
13 Subventions d'investissement	9%
138-27 Autres	1%
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	29%
021 Virement de la section de fonctionnement	36%
040 Opérations d'ordre	4%
001 Résultat reporté	17%

Fonctionnement Budget prévisionnel 2023

En dépenses, le budget de la commune est en augmentation avec une hausse de 12 % environ par rapport aux inscriptions de l'année précédente ; augmentation structurelle des dépenses liées au contexte économique et aux évolutions en matière de dépenses de personnel. L'objectif est de contenir au maximum les effets de la conjoncture actuelle inflationniste.

Les plus fortes augmentations prévisibles concernent l'évolution des charges à caractère général (prix de l'électricité, du gaz, des matières premières...+15 %) et des charges de personnel (+1,7% avec notamment la revalorisation du point d'indice).

En recettes, les taux d'imposition restent inchangés.

L'augmentation est essentiellement due à une évolution prévisionnelle des recettes relatives aux produits d'imposition en lien avec une augmentation des bases ainsi qu'un montant du résultat reporté plus important.

De nombreux projets planifiés, sans recours à l'emprunt et sans hausse de la fiscalité (pour la 21^{ème} année).

L'investissement de l'année 2023 portera essentiellement sur la réalisation de nouveaux travaux de voirie, sur la réhabilitation thermique des bâtiments (mairie, logements communaux), la rénovation de l'éclairage public et bien sûr les travaux de restauration de la Chapelle de Prigny.



rénovation - 30 000 €/an

La commune va consacrer chaque année une enveloppe budgétaire pour la rénovation de l'éclairage public.

A partir de 2023, un partenariat Etat - Territoire d'Energie 44 - Commune a été conclu pour l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissement, sur 6 ans, pour la rénovation des luminaires les plus énergivores. Cela permettra une diminution de la consommation d'énergie.



Chapelle de Prigny : travaux de restauration - 770 000 €

Les travaux ont pour objet la restauration du clocher, la restauration partielle de la nef et la restauration de retables.

Le programme débutera en juin 2023 ; l'opération est répartie en une tranche ferme et deux tranches optionnelles.

Le coût de l'opération sera réparti sur plusieurs exercices budgétaires.



Cimetière - 62 000 €

Engagement des travaux de reprise des concessions et réalisation d'un nouveau module de columbarium



Travaux de voirie - 172 000 €

Les voies suivantes seront refaites : Chemin des Vignes, Chemin des Jaunais, Chemin de la Boutique, Route du Collet.

Les travaux doivent être engagés en juin pour un coût de 78 300 € TTC.



Rénovation de bâtiments communaux - 55 000 €

Des logements communaux feront l'objet de rénovation (toiture, fenêtres) ainsi que la mairie (remplacement des ouvrants façade Est + changement des radiateurs avec mise en œuvre de programmeur radiateurs).

Et, la poursuite de la révision du PLU, la finalisation de l'opération de boisement, les acquisitions foncières, l'acquisition de matériels divers..., le remboursement du capital des emprunts.

Les services municipaux

L'équipe des Services Techniques évolue. Deux agents ont quitté la commune (l'un en retraite, l'autre pour mutation).

L'arrivée de deux nouveaux agents :



Eric Tougeron

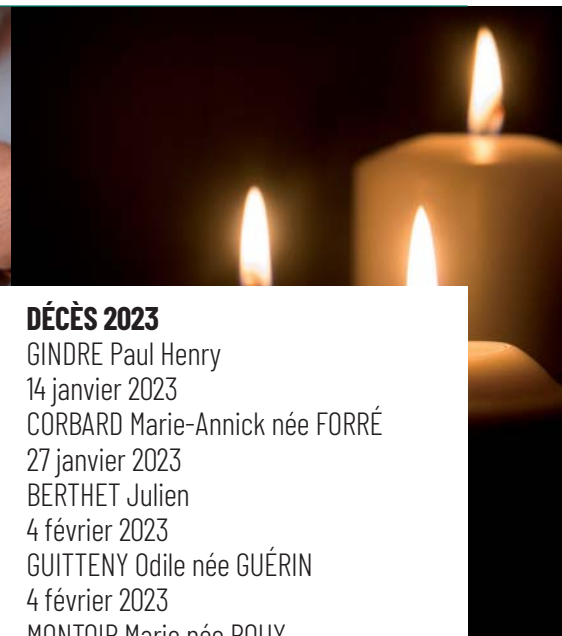
avec deux principales affectations : les espaces verts et une mise à disposition auprès du SIVOM du Port du Collet



Gwenaël Henry

dont les missions principales sont axées sur les bâtiments.

La création au 1^{er} janvier 2023, d'une police pluri-communale entre les communes de Villeneuve en Retz et Les Moutiers en Retz. **Sylvain Plisson** partage les missions entre les deux territoires. (cf. dossier Sécurité p. 24)



Etat civil

NAISSANCE

CIRE BOURGOIN Heremoana
6 janvier 2023

MARIAGE

Jean-François RENAUD/Agnès SERENNE
8 avril
Guillaume GRASSET/Caroline MULLER
13 mai
Olivier RADENAC/Marie-Laure VISSE
20 mai
Léo-Paul VERDE/Charlotte CADOREL
20 mai

DÉCÈS 2022

HAMARD Yves
30 août 2022
AUBINAIS Camille
15 novembre 2022
CONAN Chantal née BUREL
17 novembre 2022
DELALANDE Jean-François
11 décembre 2022
BIOJOU Pierre
16 décembre 2022
MOLLÉ Thierry
18 décembre 2022
FARNY Gérard
27 décembre 2022

DÉCÈS 2023

GINDRE Paul Henry
14 janvier 2023
CORBARD Marie-Annick née FORRÉ
27 janvier 2023
BERTHET Julien
4 février 2023
GUITTENY Odile née GUÉRIN
4 février 2023
MONTTOIR Marie née ROUX
13 février 2023
COIFFARD Marie née CHARRIER
10 mars 2023
BONNET Denise née LAGADEC
8 avril 2023
DIARD Annick née CAPLAN
13 avril 2023
PEDUZZI Rudolf
23 avril 2023

Le service administratif d'état civil : changement de nom de famille

Depuis le 1^{er} juillet 2022, il est possible, par procédure simplifiée, de changer de nom de famille en prenant celui du parent qui n'a pas été transmis.

Cette procédure est ouverte à toute personne majeure et s'opère par déclaration auprès de l'état civil dépositaire de l'acte de naissance ou du lieu de résidence. Si le changement est de droit, la démarche ne sera possible qu'une fois dans votre vie.

Plus d'informations : Service État-Civil/Mairie - 02 40 82 72 05.

La commission municipale

« Santé - Solidarité - Dépendance - Logements sociaux »

Une conférence sur « LE VIEILLISSEMENT A LA CROISEE DES PROJETS ».

Invitée par la municipalité, qui souhaite ouvrir le champ des dispositifs pertinents pour mieux répondre aux besoins de nos aînés, Madame Audrey Dufeu*, a présenté le 4 février dernier, l'ouvrage, qu'elle a co-écrit avec le professeur Gilles Berrut, « Le vieillissement à la croisée des projets ». Le public réuni salle Jean Varnier était composé de maires, d'élus, de responsables d'Établissements et Services, gérés par des associations à but non lucratif, en lien avec le médical ou paramédical, d'établissements Publics d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), du directeur de l'hôpital de Pornic, du président de la Communauté d'agglomération, Jean Michel Brard, et de citoyens des Moutiers en Retz et des communes environnantes. Accueillie par Madame Pascale Briand, Maire des Moutiers en Retz, Madame Dufeu a commencé par une définition de « l'âgisme » après un rappel des quelques données suivantes par Monsieur Weyl: la population de 75 ans et plus augmente avec le recul de l'espérance vie et croîtra de 12 % d'ici 2027. 83 % de nos concitoyens, âgés de plus de 80 ans et 75 % des personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée Autonomie, vivent à domicile.

Dans notre commune, par exemple, près de la moitié de la population est âgée de 60 ans, et 19 % a plus de 75 ans. Leur accompagnement dans leur milieu de vie représente donc un enjeu considérable, la volonté croissante des personnes étant de rester à domicile. L'entrée en établissement pour personnes âgées dépendantes se fait de plus en plus tardivement en moyenne vers 86 ans.

*Madame Audrey Dufeu, députée et vice-Présidente de la commission des affaires sociales au sein de l'Assemblée Nationale de 2017 à 2022.



Première partie : l'âgisme et l'image des séniors dans notre société

Audrey Dufeu nous propose une définition de l' « âgisme », comme le regard « négatif » porté parfois par notre société sur les « séniors », souvent qualifiés de « vieux », « d'anciens », avec une « perte d'image ». Pourtant, ces séniors ont un rôle prépondérant dans notre société par leur expérience, leur engagement dans les associations, la famille, le bénévolat... On entend parfois que les personnes âgées « coûtent cher » ; pourtant une étude récente estime que l'apport des personnes âgées ou retraitées à la vie sociale et aux solidarités familiales est évalué à 30 milliards d'euros de services non rémunérés par an.

La discrimination « par l'âge » se fait crucialement sentir dans le monde du travail, des études montrent qu'elle vient en premier avant celle du sexe et de la nationalité.

Lorsque vient la perte d'autonomie, les situations individuelles sont très différentes selon les pathologies, la présence ou non de la famille, d'un environnement protecteur...

Pour répondre aux spécificités des situations, aux besoins des populations, le rôle

du territoire est primordial ; territoire qui doit prendre en compte ces particularités, les spécificités géographiques, économiques et surtout démographiques.

Seconde partie : l'accompagnement des personnes âgées, en perte d'autonomie, à domicile

Abordant les questions de la perte d'autonomie et du maintien à domicile, elle a permis un échange avec les participants. Madame le Maire expose les points sur lesquels il faut mettre un accent particulier : agir sur les actions de proximité, le maintien à domicile avec des aides adaptées. Il existe sur le territoire différents dispositifs : Centre Local d'Information et de Coordination (C.L.I.C.), Dispositif Innovant de Vie A Domicile (DIVADOM), Equipe d'Appui en Adaptations et Réadaptations (E.A.A.R.), Consultations externes de l'Hôpital de Pornic, Services Infirmiers A Domicile (S.S.I.A.D.), personnels médical et paramédical...

Pourtant les besoins vont croissants et une plus grande coordination entre les structures et dispositifs doit améliorer et favoriser l'émergence de nouveaux projets. 🍃

Un impératif : lever les blocages administratifs impertinents.

Une difficulté : trouver les professionnels et les moyens financiers.

Le directeur de l'hôpital met en lumière les difficultés de recrutement du personnel, entraînant parfois la fermeture de lits ; le personnel rencontre beaucoup de difficultés pour se loger (avec un prix très élevé de l'immobilier) et pour la garde d'enfants. Il est indispensable d'intégrer ces sujets en favorisant l'accès au logement et la création de système de garde intégrant la spécificité des horaires de ce personnel.

Madame Dufeu insiste sur le repérage des besoins primaires et des situations d'isolement des personnes âgées sur les territoires et sur le besoin de mener davantage d'actions de prévention. Des expérimentations sont en place sur l'agglomération du Grand Toulouse et dans le département des Landes, avec le concours de La Poste. Les résultats sont encourageants.

Ici et là, des initiatives sont prises par les associations, les Centre Communaux d'Action Sociale (C.C.A.S.) pour rendre le quotidien plus agréable : création de lieux de rencontre « pause-café », visites de courtoisie, sorties culturelles, petit bricolage domestique.....

Dans notre commune, diverses associations dont le « Sourire Monastérien », « Retz Chauffeurs », sont très appréciées des seniors. Elles proposent des activités variées permettant de rester en forme tant physiquement que psychologiquement et socialement.

Sur notre territoire, c'est probablement au niveau de l'agglomération, qui s'est dotée d'un Contrat Local de Santé, que des solutions innovantes, complémentaires et coordonnées pourront être trouvées afin de répondre aux besoins de nos aînés, de profiter de leur expérience en leur permettant de vivre sereinement cette étape de la vie.

Ces solutions innovantes, qu'elles concernent l'habitat ou le maintien à




domicile, seront à imaginer certes, avec l'appui et le concours des structures publiques telles que l'Agence Régionale de Santé (A.R.S.) dont on attend un basculement de la comitologie vers l'action, les collectivités, le Département et la Région, mais aussi à partir d'autres sources de financements en mesure de porter ou soutenir des projets émanant de la population, au plus près des besoins.

Le Centre Communal d'Action Sociale des MOUTIERS EN RETZ a conclu un partenariat avec trois organismes mutualistes.

L'objectif est de garantir à l'ensemble de la population :

l'accès à des complémentaires santé de qualité et à des tarifs préférentiels.

PERMANENCES SUR RDV - MAISON DES ASSOCIATIONS

Contact : Morgane CELLIER 06 49 70 22 37 02 40 41 30 23	Contact : Vanessa LEBORGNE 06 87 15 13 87 02 99 29 66 00	Contact : Edwige LOBBESTAEL 07 84 12 70 39 02 40 89 22 91
		
1^{er} & 3^{ème} vendredi du mois Rdv en après-midi 20 janvier 3 & 17 février 3 - 17 & 31 mars 14 & 28 avril 12 & 26 mai 9 & 23 juin 7 juillet 1 ^{er} - 15 & 29 septembre 13 & 27 octobre 10 et 24 novembre 8 & 22 décembre	2^{ème} & 4^{ème} lundi du mois Rdv en après-midi 9 & 23 janvier 13 & 27 février 13 & 27 mars 24 avril 22 mai 12 & 26 juin 7 juillet 11 & 25 septembre 9 & 23 octobre 13 et 27 novembre 11 décembre	2^{ème} lundi du mois Rdv en matinée 9 janvier 13 février 13 mars 10 avril 12 juin

Le CCAS communique



Vivre à domicile en toute sécurité : téléassistance-téléalarme

Le service téléassistance s'adresse aux personnes qui souhaitent rester à leur domicile. Par simple pression sur un déclencheur portatif (médaillon ou montre) le bénéficiaire est mis en relation directe avec le centre d'écoute de la téléassistance. Le transmetteur permet de dialoguer sans décrocher le téléphone.

Selon la nature de l'appel, du besoin, l'entourage ou un service d'urgence est contacté pour une intervention à domicile.

Le boîtier est installé par le prestataire VITARIS qui se charge du recouvrement des quittances mensuelles. 29 transmetteurs sont actifs sur la commune.

Renseignements auprès du CCAS au 02 40 82 72 77



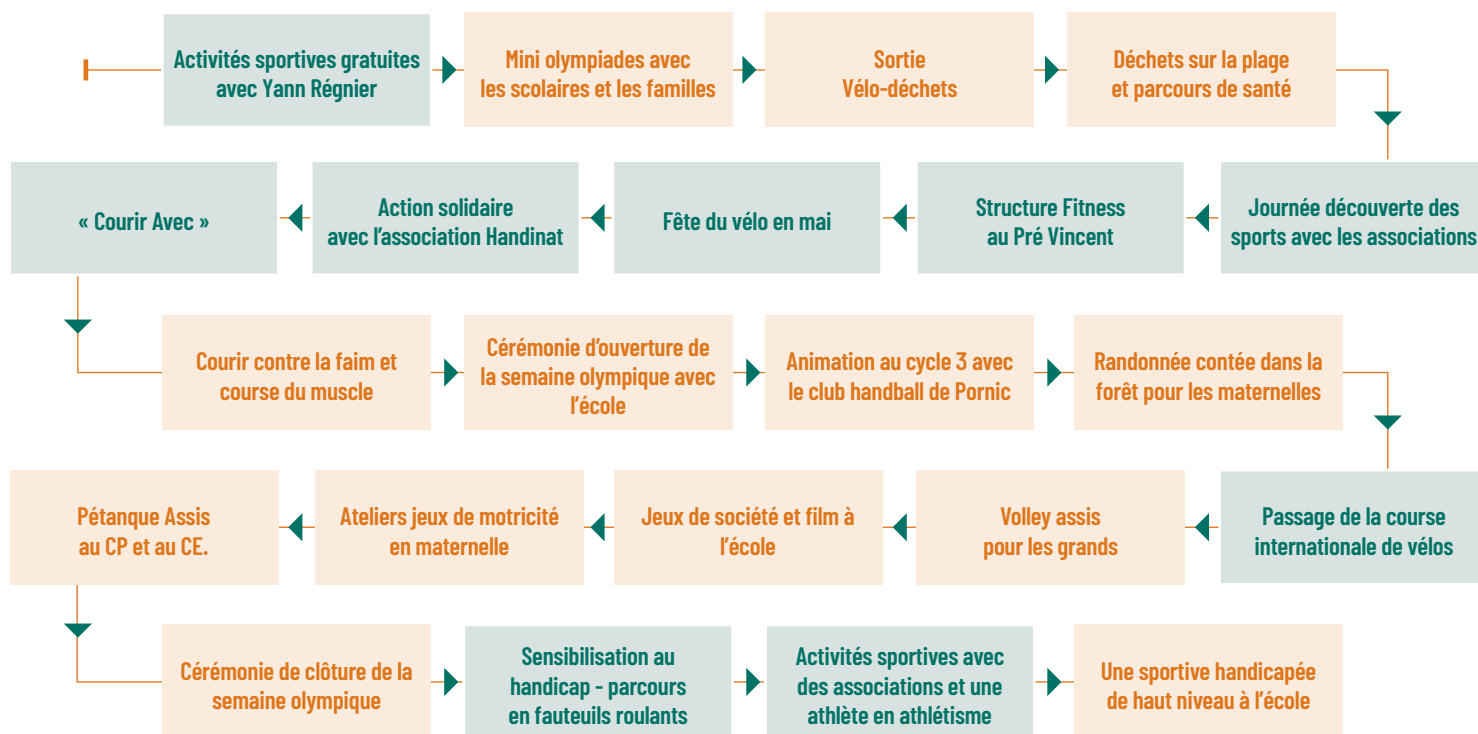
PARIS 2024



La commission municipale " Education Jeunesse et Sports "

Dans le cadre du label **Terre de Jeux 2024**, notre commune s'est engagée à poursuivre les actions sportives existantes et à mettre en place des actions nouvelles pour développer avec les partenaires associatifs, les collectivités territoriales voisines une dynamique autour de l'activité physique et sportive en lien avec les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Actions mises en œuvre depuis 2020



(Activités réservées aux enfants.)

Les projets sportifs à venir

- **10 et 11 juin** : Course régionale de voile. Village animations et challenge des scolaires du territoire.
- **Vendredi 23 juin** : Journée Olympique. Jeux sportifs pour tous sur la place de l'église Madame (tir à l'arc, course d'échasses, course en sacs, palets, pétanque, mölkky, chamboule-tout...)
- **Été 2023** : Activités sportives gratuites avec l'animateur sportif communal pour les monastériens et les touristes (enfants et adultes).
- **Vendredi 8 septembre** : Retransmission du match de rugby France/Nouvelle Zélande dans le cadre de la Coupe du Monde (sur la place du village).
- **24 janvier 2024** : Projet commun avec les communes labellisées (à confirmer).

La commission municipale

« Développement économique-tourisme-transport »

Par arrêté préfectoral N°001/Badt/2023, « **La commune des Moutiers en Retz est dénommée « Commune touristique** » pour une durée de cinq ans à partir de la date de l'arrêté du 9 février 2023. A l'issue de ce délai, le classement expirera d'office. Il pourra être renouvelé suite au dépôt d'un nouveau dossier constitué comme une première demande. » (article 1^{er})

Le dossier déposé répondait aux trois critères essentiels : présence d'un office de tourisme, organisation d'animations culturelles, artistiques, gastronomiques ou sportives et existence d'hébergements touristiques variés.



La dénomination de commune touristique offre divers avantages tels que :

- autorisations temporaires pour la vente et la distribution de boissons alcoolisées lors de manifestations à caractère touristique dans la limite de 4 autorisations annuelles,
- des agréments pouvant être donnés à des agents titulaires de la commune habituellement affectés à des emplois autres que ceux de la police municipale ou à des agents non titulaires d'assister temporairement les agents de la police municipale,
- la non application du principe d'un plafonnement de la part de facture d'eau non proportionnelle au volume consommé (40 % du coût de service pour une consommation d'eau de 120 m³ par logement collectif desservi),
- la prise en compte de la population non permanente dans les règles d'ouverture de débit de boissons.



« La reconnaissance de l'appellation "**Commune touristique**" nous est parvenue le 15 février 2023. Une homologation positive pour nos administrés et pour le tourisme. »



Organisation de la coupe régionale de voile légère et habitable

La Ligue de Voile des Pays de la Loire a validé l'attribution de l'organisation de la Coupe Régionale de Voile Légère et Habitable sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz pour deux années consécutives : 2023 et 2024.

Les communes de Préfailles, Saint-Michel Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer, Pornic, La Bernerie-en-Retz, Les Moutiers en Retz ont répondu favorablement à l'organisation de cet événementiel sur leur commune.

D'un point de vue organisationnel, les épreuves compétitives seront réparties sur les centres nautiques et un village d'animations sera installé au centre nautique des Moutiers. Ce dernier ne pouvant accueillir d'épreuve, les contraintes du littoral et des marées étant défavorables aux pratiques compétitives sur les dates retenues. Néanmoins, le dimanche 11 juin, aura lieu un challenge pour les scolaires du territoire.

Pornic Agglo Pays de Retz assure la coordination de cet événement en lien avec la Ligue de Voile des Pays de la Loire, les six communes ainsi que les centres nautiques.

La participation financière s'élève à 2 000 € par commune.

RÉUNIONS DE QUARTIERS 2023

VOUS ÊTES TOUS CONCERNÉS

Salle Jean Varnier à 18h30



La commission municipale

« Vie de quartier - tranquillité urbaine - participation citoyenne »

vous informe sur la réglementation concernant l'hygiène et la salubrité

• LES DÉJECTIONS CANINES

Article R.634-2 du Code pénal
 Articles R.15-33-29-3, R.48-1/3^o (a)
 du Code de procédure pénale
 Articles L.541-44, R.541-76-1
 du Code de l'environnement
 NATINF 26512

La municipalité a été saisie concernant l'incivilité de certains promeneurs de chiens qui laissent faire les besoins des animaux sur le domaine public. Les élus rappellent à nouveau l'**OBLIGATION** pour les personnes accompagnées d'un animal **de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections** que cet animal abandonne sur la voie publique, ainsi que sur les plages et ses abords, dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics de l'agglomération, **lorsqu'il est permis d'y promener son animal.**



Dans l'espace public, la municipalité met gratuitement des sacs à leur disposition.

L'abandon de déjection de chien hors des emplacements autorisés (NATINF 26512; art. R. 634-2, code pénal) est passible d'une contravention de 4^{ème} classe pouvant être punie d'une amende de 750 €. Le procès-verbal électronique (PVe) de 68 à 135 euros est prévu pour cette contravention.

La Police Municipale dispose des compétences nécessaires pour procéder à la rédaction d'une amende (article R. 633-6 du Code Pénal, natinf 26512) d'un montant de 68€ à l'encontre du contrevenant.

La commission porte également à votre connaissance l'**INTERDICTION** :

- de laisser un animal errer en tout point de la voie publique,
- d'abandonner un animal sur la voie publique, la plage, dans un parc, dans un jardin,
- de laisser circuler un chien sur la voie publique en zone urbaine, non tenu en laisse.

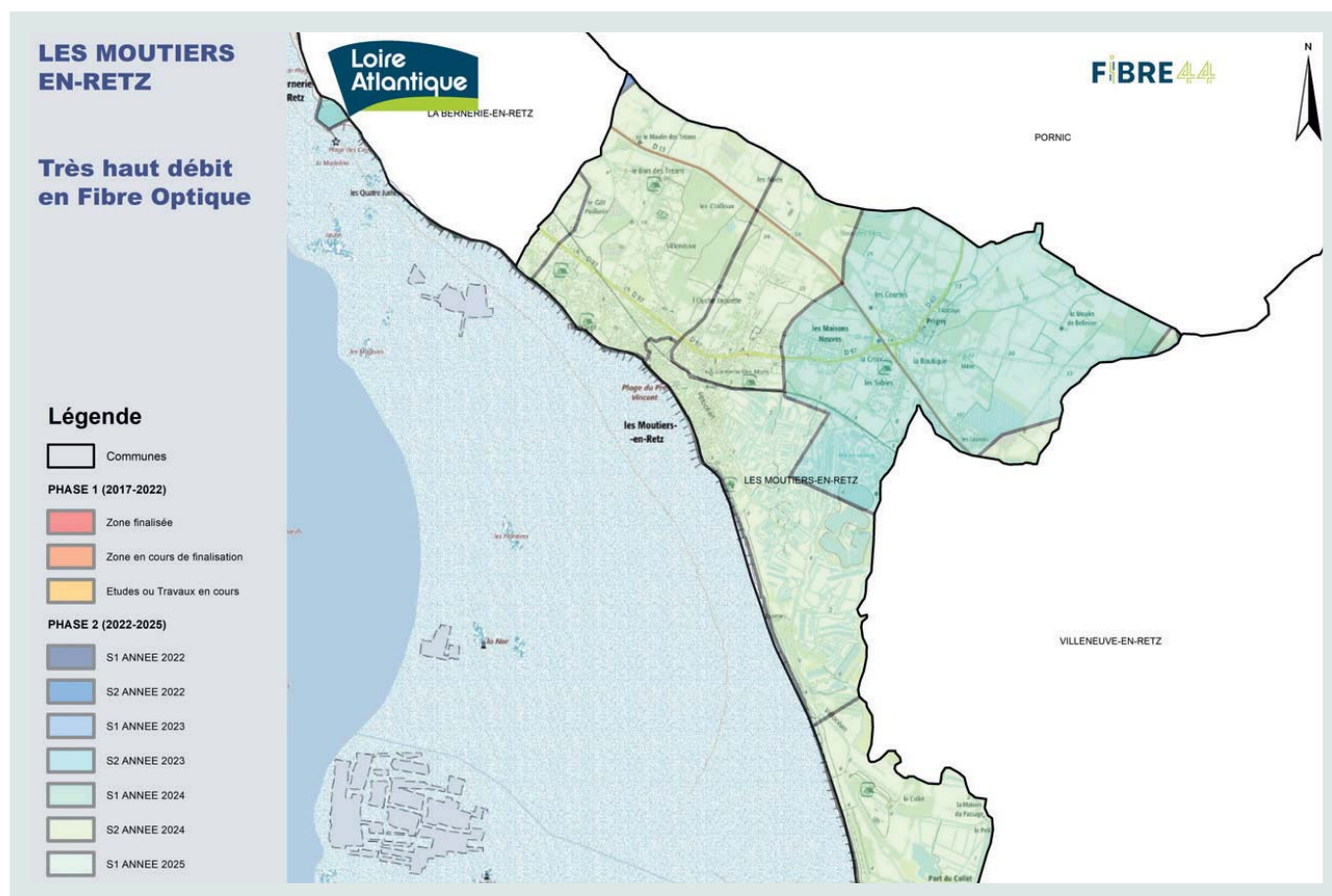


Déploiement de la fibre

Dans le cadre du déploiement de la fibre optique en Loire Atlantique, des travaux seront engagés sur la commune à partir de cette année.

Le déploiement s'effectuera en 2 temps :

- **une première phase** s'étendant au secteur Les Sables, Les Courtes, La Boutique,
- **une deuxième phase** pour le reste de la commune prévue pour le second semestre 2024, en même temps que la fin du déploiement sur La Bernerie en Retz.



Dans le cadre de la construction du réseau internet en fibre optique, sous le pilotage du Département de Loire-Atlantique et de son délégataire Fibre44 (filiale d'Axione), le réseau sera déployé sur les poteaux existants pour les parties aériennes. La présence de branches peut entraver la faisabilité de l'opération en empêchant notamment le passage des futurs câbles de connexion.

La commune a décidé de prendre en charge le coût d'élagage des zones situées en bordure des routes communales privées et publiques.

Une fois la phase de travaux réalisée, une phase de commercialisation sera engagée et les habitants de la commune pourront être éligibles. Vous pouvez alors contacter un fournisseur d'accès à Inter-

net. La présence des opérateurs sur le réseau peut varier en fonction de votre lieu d'habitation. Le technicien acheminera la fibre à l'intérieur de votre logement et vous fournira le matériel nécessaire.

**Information auprès de
Loire-Atlantique numérique -
La régie très haut débit
du Département
0 800 80 16 44 (appel gratuit)**

Le PEAN : Protection des Espaces Agricoles et Naturels, une dynamique d'agglomération

La commune envisage, en concertation avec les agriculteurs et les associations environnementales, la mise en œuvre d'un périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN) sur son territoire.

Ce dispositif vise à protéger durablement ces espaces et à maîtriser ainsi l'étalement urbain.

Comment ?

En garantissant, sans limitation de durée, la vocation agricole et naturelle des terres comprises dans son périmètre. Il permet le recours à la préemption dès lors que cette destination n'est pas garantie dans le cadre d'une vente. Enfin, il concourt à dynamiser l'activité agricole.

Une réflexion concernant la création d'un PEAN est en cours à l'initiative de Pornic Agglo Pays de Retz.

Cette réflexion porte sur le littoral où les enjeux de déprise agricole, de pression foncière, de morcellement des terres (cabanisation notamment) sont les plus prégnants. Les communes de Saint-Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer, Préfaïlles, La Bernerie-en-Retz et Les Moutiers en Retz sont intéressées pour participer à la réflexion et le lancement des études avec le Département.

Les différents enjeux se posant sur son territoire sont :

- reconquérir et réserver les terres à un usage principalement agricole à long terme,
- maintenir et consolider les sièges d'exploitation en place et permettre l'installation de nouveaux,
- développer l'agriculture de proximité et les circuits courts,
- lutter contre le morcellement des terres et la pression foncière avec des terrains convoités par des usages autres qu'agricole (cabanisation),
- concilier nature et activité agricole, favoriser la biodiversité et préserver les grands paysages.

Les principales étapes de construction d'un PEAN sont les suivantes :

- élaboration d'un projet et définition du périmètre après concertation de la profession agricole,
- validation par le COPIL (Comité de Pilotage) du projet de création du PEAN,
- consultations réglementaires avec accords des conseils municipaux (délibération pour valider le projet sur le territoire communal) et du conseil communautaire sur le projet de création de PEAN et enquête publique,
- recueil des accords et avis sur des modifications éventuelles à l'issue de l'enquête,
- décision de l'assemblée départementale validant le périmètre et le programme d'actions.



Par délibération du 26 Septembre 2022, le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'émettre un avis favorable pour mener la réflexion sur le projet de création du PEAN du territoire de Pornic Agglo du Pays de Retz sur le territoire communal.

Dans un second temps, les communes qui le souhaitent seront invitées à délibérer une deuxième fois pour valider le projet de périmètre PEAN sur leur territoire.



La consommation énergétique de la commune

Une rénovation énergétique de bâtiments communaux

La commune possède un patrimoine immobilier : bâtiments administratifs, logements, locaux associatifs. Une partie se fait aujourd'hui vieillissante et leurs performances énergétiques pourraient être améliorées.

La commune souhaite donc poursuivre en 2023 des travaux de rénovation énergétique au niveau de la mairie et de la maison des associations ainsi que sur deux logements communaux.

L'objectif est de diminuer les consommations énergétiques d'électricité. Pour ce faire, des dossiers de demandes de subventions ont été déposés, au titre de la DETR (Dotation de l'Équipement des Territoires Ruraux) et DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2023).

Un programme pluriannuel d'investissement de sobriété énergétique de l'éclairage public

Initiée par une démarche de l'Association des Maires Ruraux, la commune s'est engagée, en partenariat avec la Préfecture et le Territoire d'Énergie Loire-Atlantique (TE44), dans un programme pluriannuel d'investissement (PPI) pour la rénovation de son patrimoine d'éclairage public dans le cadre du programme expérimental « Remplacement des boules et ballons fluos, matériels vétustes et énergivores ».

L'objectif du programme est de réaliser :

- une rénovation des points lumineux existants dits « vétustes / énergivores » et/ou les boules et ballons fluos, ainsi que la rénovation des armoires et réseaux nécessaires au bon fonctionnement des points lumineux rénovés,

- une mise en évidence, par année, des coûts d'investissement, des gains énergétiques et financiers estimés ainsi qu'une représentation graphique des zones de travaux d'investissement.

Les travaux de rénovation seront programmés et réalisés par TE 44 avant le 31 décembre 2023.

D'ores et déjà, les points les plus sensibles ont été identifiés :

- route du Collet,
- rue du Bois Millet,
- avenue de Bocandé,
- route de l'Olivier,
- route du Bois des Tréans.

Pornic Agglo : Tous au compost

Depuis 3 ans, Pornic Agglo Pays de Retz participe à l'événement national « Tous au compost ». Cette année encore, nous avons proposé aux habitants des animations afin de former et donner des clés pour agir en faveur du compostage et du paillage. Même si certaines animations ne se sont pas déroulées sur votre commune, elles étaient ouvertes à tous les habitants du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz.



25 mars : Opération de broyage des végétaux au parking des Aéroplanes de Sainte-Pazanne. Les habitants pouvaient venir broyer gratuitement leurs tailles de haies et petits branchages et repartir avec leur broyat pour pailler leur jardin ou alimenter leur compost.

1^{er} avril : Atelier cuisine des restes à la ferme Ecofolies de Ste Pazanne. Les habitants étaient conviés à un atelier gratuit, pour apprendre à accommoder

les restes de nourriture, car les repas quotidiens restent encore une source de gaspillage. Durant deux heures, des outils concrets ont été donnés pour apprendre à revisiter les restes, et en faire des plats savoureux et variés.

Ateliers autour de la réduction des déchets au jardin dans six communes du territoire.

Animés par le CPIE Logne Grand-Lieu, ils visent à donner toutes les techniques

pour réduire et réutiliser ses déchets végétaux. Ces ateliers ont eu ou auront lieu de 9h à 12h :

- à Saint-Michel-Chef-Chef, le samedi 11 mars,
- à La Plaine-sur-Mer, le samedi 8 avril,
- à Pornic, le samedi 6 mai,
- à Chaumes-en-Retz, le samedi 3 juin,
- aux Moutiers en Retz, le samedi 17 juin,
- à La Bernerie-en-Retz, le samedi 1^{er} juillet.

Pornic Agglo Aide financière pour l'achat d'un composteur



« Le saviez-vous ? Un tiers de nos ordures ménagères peut être composté. Les épluchures constituent un engrais naturel très efficace. Vous limiterez ainsi l'utilisation de produits chimiques, et vous diminuerez le volume de vos déchets. »

Pornic Agglo Pays de Retz vous accompagne grâce à une aide financière de **40 euros** pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur (plafonnée à la valeur d'achat).

La demande d'aide peut être effectuée via le formulaire papier :

https://www.pornicagglo.fr/wp-content/uploads/2022/03/FORMULAIRE-SUBVENTION-COMPOSTEUR-AGGLO_2022.pdf

ou via le formulaire en ligne :

<https://framaforms.org/demande-de-subvention-pour-lachat-dun-composteur-individuel-annee-2023-1620643609>

Pour en savoir plus, télécharger les guides du compostage : <https://librairie.ademe.fr/cadic/6991/guide-reussir-compost.pdf>

Déchèterie « Les Merles »

La Bernerie en Retz

Horaires d'ouverture :

- Basse saison du 01/11 au 31/03 : lundi et mercredi de 14h à 18h, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h,
- Haute saison du 01/04 au 31/10 : du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 à 14h à 18h.

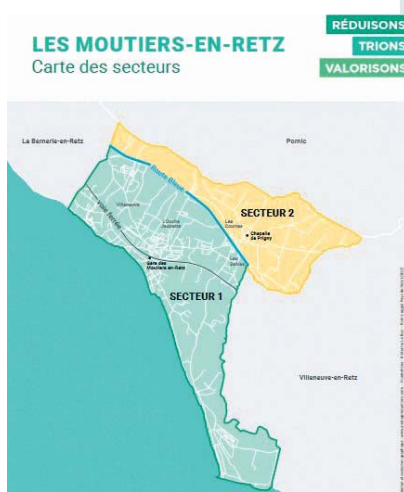
A partir du 2 octobre 2023, l'entrée dans les 7 déchèteries de l'Agglo sera uniquement autorisée aux usagers disposant d'une carte d'accès.

Une carte par foyer • Gratuite

Accès à toutes les déchèteries sans limite du nombre de passages.

Il suffit de remplir un formulaire en ligne sur le site www.pornicagglo.fr en y joignant un justificatif de domicile de moins de 3 mois. En cas de difficulté contacter la mairie.

Votre carte vous sera ensuite envoyée par courrier.



LES MOUTIERS EN RETZ

→ JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible

Ordures ménagères	Tous les emballages
SECTEUR 1 MARDI toutes les semaines	SECTEUR 1 MARDI tous les 15 jours semaines impaires en juillet et août collecte TOUS LES MARDIS
SECTEUR 2 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 2 MARDI toutes les 15 jours semaines paires

RAPPEL : Les points « tri » ne sont pas destinés à recevoir les déchets autres que ceux pourquoi ils sont dédiés !

La commission municipale

« Environnement-développement durable »



La commune des Moutiers en Retz organise, pour la première fois, une **bourse aux plantes**, le samedi 25 novembre, sur le marché, place de l'église Madame.

Bourse aux plantes

Apportez vos plants, graines et boutures qui pourront être proposés ou échangés. Préparez, dès à présent, vos plantations. Pensez à noter leurs noms et, pourquoi pas, des conseils de jardinage pour que les plantes se développent bien.

Animations communales :

Les festivités de l'été aux Moutiers en Retz

La saison des animations estivales communales débutera avec la fête de la musique, **le 24 juin** sur la place de l'église Madame. Les **Oncles John** proposeront un concert de variétés, rock et boogie woogie.



Le 8 juillet, nous retrouverons, avec grand plaisir, le **Big Band de l'école de musique de Saint Brévin** avec ses nombreux musiciens.

Le 13 juillet, Les Moutiers seront en fête avec le défilé aux lampions qui nous conduira, en compagnie de la **fanfare des Jeunes de Bourgneuf**, au Pré Vincent où nous découvrirons le spectacle « **Fée Bulle** ». À cette occasion les épis seront illuminés par l'association Patrimoine Marche de Bretagne Marais Breton (P2MB).

Un bal populaire orchestré par **Indiana** clôturera la soirée sur la place de l'église Madame.

Le 15 juillet sur la place de l'église Madame, vous pourrez découvrir le duo **Fi Folk** à l'heure de l'apéritif.

Le 22 juillet, les filles de la fanfare théâtralisée **Mademoiselle Orchestra** se produiront également sur la place.



Le 29 juillet, c'est au Pré Vincent que nous retrouverons le groupe **Mocking Birds and the Committee** pour une soirée blues.

Le 5 août, l'association des chasseurs et des pêcheurs vous proposera une restauration estivale et les jeunes talents du groupe **Flück** seront au rendez-vous pour la partie musicale.

Le 12 août, ne manquez pas de venir entendre la sublime voix de **Leila Bou-nous**, dans le jardin de la mairie.

Le 15 août, toujours dans ce jardin l'après-midi sera festive et musicale pour petits et grands, avec les jeux surdimensionnés en bois accompagnés par le groupe **Blue in Retz**.

Le 19 août, vous serez invités à venir danser avec **les maraichins de la Gnolaie** suivis du Fest Noz proposé par **Porzh Maen**. Petite restauration assurée par l'association Les Mercredis de Prigny.

Le 26 août, une soirée aux sons électroniques animée par **Girouette** sur la place de l'église Madame clôturera la saison.

À noter également :

- **Le forum des associations** le 2 septembre
- « **L'Œuvre d'un jour** » le 9 septembre
- **Les journées du patrimoine** les 16 et 17 septembre
- « **Noël au Bourg** » le 10 décembre.



La salle des expositions : saison 2023

Au sein de la salle jouxtant l'office de tourisme intercommunal, 13 place de l'église Madame, **venez à la rencontre des exposants qui auront le plaisir de vous faire découvrir leurs créations : toiles, sculptures, bijoux, vêtements ...**

Différentes techniques sont présentées, ainsi que différents supports et différentes matières, c'est pourquoi toutes les expositions méritent que l'on s'y attarde. Dans cette salle, des **cours de créations artistiques** sont également proposés.

Tout artiste souhaitant exposer ses œuvres

peut consulter le site de la mairie pour connaître les conditions de location de la salle d'exposition :

<https://www.mairie-lesmoutiersenretz.fr/la-salle-dexposition-communale/>

et contacter **Armelle Pipaud** : animation@mairie-lesmoutiersenretz.fr • tél. 02 40 82 72 05.



Le spécialiste des mèches, balayages et couleurs

Le Salon latitude COIFFURE

LES MOUTIERS 02 40 64 66 96 • LA BERNERIE 02 40 82 71 03
PORNIC 02 40 82 01 21 • LE CLION SUR MER 02 40 64 61 31

Votre opticien depuis plus de 9 ans...

Opti'créateur
lunettes de vue & solaires

6 rue du Maréchal Foch - 44760 La Bernerie en Retz
Tel : 02 40 82 70 88 - www.opticreateur.com

Ets Yvan Avril
Ostréiculteur - Expéditeur

Le Port du Collet
44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 40 21 44 21
Email : avril.huitres@orange.fr

Vente Huîtres 24h/24

Vente d'huîtres et de moules

Septembre à Juin **en magasin** Juillet et Août

Lundi au vendredi 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Samedi et dimanche 9h30 à 12h

Lundi au dimanche de 10h à 12h et de 16h à 19h

Taxis MORLET
PORNIC LA BERNERIE LES MOUTIERS

02 51 18 82 44
Course du jour / Réservation / Administratif

Plus d'infos : www.taximorlet.fr

Bureaux : 41 rue du G^d de Gaulle - 44210 PORNIC
Autorisation de stationnement N°1 et 2 sur les Moutiers en Retz

- Conventionné organisme d'assurance maladie
- 6 taxis
- Minibus 7 passagers
- Gare et aéroport
- Hopitaux

Centre Hippique de la Mer

Brigitte GUILLOU

38 route du Collet - 44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 40 64 64 51 - Port. 06 80 84 27 12

Equitation • Chevaux et poneys • Stages • Cours • Promenades et randonnées

centrehippiquedelamer@orange.fr
www.centrehippiquedelamer.ffe.com

Vente à la ferme

- Légumes - œufs (Produits de la ferme)
- Produits locaux, régionaux, **BIO**

Mini-Ferme Boissons fraîches 7j/7

Le Moulin de Bellevue
Tél. 06 75 42 17 78
Lieu-dit Le Moulin de Bellevue
LES MOUTIERS EN RETZ
Siret : 80309292300017

La Fab'Ric
Restaurant - Bar - Lounge

02 40 64 26 53 • 07 87 54 89 39
lafabric44760@orange.fr

Route Verte / Domaine du Collet / 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE RAYMOND DEVOS

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque a le plaisir de vous annoncer un agenda riche de rendez-vous pour 2023.

- **Juillet et août exposition « Life Sallina »** faune et flore du marais salé prêtée par le Syndicat mixte de la Baie de Bourgneuf.
- **Vente de livres d'occasion de 10h à 12h les samedis 15 juillet et 12 août.**
- **Balades historiques « Centre bourg et église »** par Jean-Pierre Rivron
Samedis 22 juillet et 19 août. Rendez-vous à 10h devant la mairie.
- **Balades historiques au Collet** par Jean-Pierre Rivron - **Dimanches 23 juillet et 20 août.** Rendez-vous à 14h30 à la passerelle.
- **Mardi 8 août à 18 h, soirée jeux.**
- **Mercredi 9 août à 17h : conférence sur la gabelle** par Jean-Pierre Rivron.
- **Mardi 22 août** en partenariat avec la Nouvelle Maison de l'Histoire : **Enquête historique**
A partir de 14h. Réservation à l'office du tourisme.
- **Semaine de la science du 6 au 16 octobre - Conférence et démonstrations pratiques.**
- **Exposition sur Guy Moquet et les jeunes en résistance** - Prêt du Musée de la résistance de Chateaubriand
Du 27 octobre au 7 novembre.

Activités sportives gratuites

Du 17 juillet au 1^{er} septembre 2023 - Yann RÉGNIER - Tél. 06 20 77 02 41

OBLIGATOIRE : Inscriptions aux activités

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9H00/9H30	Pour les renseignements et les inscriptions, je me tiens à votre disposition sur le lieu des activités proposées.				
9h30/10h30 Activités multisports de 6 à 9 ans	TENNIS RDV place de Gaulle	GYM Adultes 09h30 - 10h30 RDV plage du Pré Vincent	RANDONNEE VELO RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	TENNIS RDV place de Gaulle	GYM Adultes 09h30 - 10h30 RDV plage du Pré Vincent
10h30/11h30 Activités multisports de 10 à 13 ans	TENNIS RDV place de Gaulle		RANDONNEE VELO RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	TENNIS RDV place de Gaulle	
11h30/12h30 Activités multisports de 14 à 18 ans	TENNIS RDV place de Gaulle		RANDONNEE VELO RDV Salle Jean Varnier Rue de Prigny	TENNIS RDV place de Gaulle	
	<i>Inscriptions aux tournois de l'après-midi sur place</i>				
14h00/16h30 à partir de 6 ans	TOURNOI de hand-ball et basket RDV Salle Jean Varnier terrain de sport	DIVERSES ACTIVITES SPORTIVES RDV au pré Vincent terrains de volley	TOURNOI de badminton RDV salle Jean Varnier Rue de Prigny	TOURNOI de ping-pong RDV salle Jean Varnier Rue de Prigny	TOURNOI de football RDV salle Jean Varnier Rue de Prigny

Samedi 26 août Journée sportive en collaboration avec les associations des Moutiers.



Le Moulin des Tréans

Chambres d'hôtes





02 51 18 74 52
lemoulindestreans@outlook.fr

Chemin des Tréans - 44760 LES MOUTIERS EN RETZ

Institut de Beauté "Comme en Institut"

2 bis rue des Fresches
44760 Les Moutiers-en-Retz

06 30 97 19 91

Sur rendez-vous



<https://jumellefv63.wixsite.com/monsite>
page Facebook : Frédérique PRIOU



POISSONNERIE

Des Moutiers



Spécialiste des produits côtiers

Ouvert toute l'année

Présent sur les marchés toute l'année de : 44760 LES MOUTIERS EN RETZ
Le Bernerie, Pornic, La Birochère

8 place de l'Église
Tél. 02 40 64 69 46

Proxi SUPER

OUVERT 7j/7

Distributeur PAIN 24h/24



09 75 87 61 88

Les Moutiers en Retz

du lundi au vendredi : 9h-12h30 et 16h-19h30
Samedi : 9h-13h et 16h-19h30 - Dimanche : 9h-13h
Juillet et Août : 8h30 à 20h SANS INTERRUPTION

Boucherie - Charcuterie - Traiteur

FURET Père & Fils

Laurent et Jonathan

Charcuterie à l'ancienne,
Boudins, Andouillettes,
Rillettes, Rillons...

5 place de l'Église Madame
44760 Les Moutiers en Retz

02 40 82 72 31



Les Délices de l'Air Marin

Glaces, Sorbets, desserts glacés,
yaourts, lait cru, fabriqués à la ferme

Vente directe ! Magasin à la ferme
de produits fermiers et artisanaux

GAEC L'AIR MARIN - 2 bis, La Fradouillère
44760 LES MOUTIERS EN RETZ

06 32 50 54 80

www.delicesairmarin.com

delicesairmarin@orange.fr



BAR * TERRASSE * OUVERT À L'ANNÉE
RESTAURANT TRADITIONNEL

SPÉCIALITÉS
GRENOUILLES ET ANGUILES
FRITES MAISON
FRUITS DE MER

JOURNÉE À THÈME
LE VENDREDI

Le Port du Collet
44760 Les Moutiers-en-Retz

02 40 21 10 27

www.restaurant-lamaisondeleclusier.fr



la Maison DE L'ÉCLUSIER

Nadine Fleurs

La maison du Végétal

Fleuriste
Pépiniériste

Distributeur 24h/24

02 40 21 49 23

44580 BOURGNEUF EN RETZ

www.nadine-fleurs.fr





11 novembre 2022
Cérémonie de commémoration



25 novembre 2022
Repas des aînés



9 décembre 2022
Boîtes de Noël par les enfants du CME

11 décembre 2022
Noël au bourg





8 janvier 2023
Vœux du maire



Février 2023
Un nouveau toboggan au Pré Vincent



Mars 2023
Carnaval Amicale Laique



8 janvier 2023
Région Pays de la Loire Tour 2023
aux Moutiers en Retz



Pornic Agglo Centre de Loisirs : Les Farfadets



Le centre de loisirs des Farfadets propose un accueil aux enfants sur les temps périscolaires, les mercredis et lors des petites vacances scolaires.

- Accueil périscolaire : de 7h15 à l'ouverture de l'école et de la fermeture de l'école à 19h.
- Accueil des mercredis et petites vacances scolaires : de 7h30 à 18h30.
- Contact : Directrice, Normand Morgane / Les Farfadets, rue des Lutins, 44760 Les Moutiers en Retz / 02 40 82 72 29 / enfance.lesmoutiersenretz@pornicagglo.fr

Zoom sur notre quotidien :

- Lors du carnaval organisé le samedi 18 mars par l'Amicale Laïque, les enfants ont eu l'occasion de défiler avec M^{me} Carnaval, réalisée par les enfants et l'équipe des Farfadets lors des vacances d'hiver et les accueils périscolaires du mois de mars. Nous félicitons tous les enfants pour leur investissement et la réalisation de ce personnage qui a été à 90% constitué de matériel de récupération.
- Durant les vacances scolaires d'hiver et de printemps les enfants ont eu l'occasion de découvrir, de s'amuser et de se créer des souvenirs lors de diverses activités : une sortie à l'Océarium du Croisic, une journée Légo avec l'association Créa brick, une journée vélo avec le centre de loisirs Roule ta bille, des inter-centres avec le centre de Loisirs de Saint Hilaire de Chaléons et bien d'autres encore.

Zoom projet « objectif zéro déchets ! » :

L'équipe des Farfadets souhaite développer auprès des enfants une sensibilisation autour de l'impact sur l'environnement généré par les temps de goûter. L'objectif du projet est de permettre aux enfants d'être acteurs dans la réduction des déchets en réfléchissant aux alternatives et à la valorisation qui pourraient être mises en place au sein de l'accueil de loisirs des Farfadets.

Plusieurs étapes sont envisagées pour mener à bien ce beau projet.

- De janvier à février : les enfants et l'équipe ont conservé tous les déchets recyclables, et pesé tous les déchets alimentaires.
- Pendant les vacances de février : une ambassadrice du tri de Pornic Agglo est intervenue auprès des enfants pour réaliser un état des lieux des déchets produits sur l'accueil et faire prendre conscience à tous de l'impact environnemental. Ce sera aussi l'opportunité de trouver des

solutions pour réduire, voire supprimer les déchets du quotidien. Objectif Zéro déchets !

- De mars à juin : les enfants et l'équipe testeront et mettront en œuvre les solutions/ actions choisies collectivement.
- En septembre 2023, l'objectif sera de tendre vers le zéro déchet sur le temps du goûter, grâce à une nouvelle organisation innovante et plus respectueuse de l'environnement.

À noter :

- Le Centre de Loisirs des Farfadets est fermé durant l'été. Vous pouvez inscrire vos enfants sur le site de Bourgneuf en Retz.
- Pour les nouvelles familles (entrée à l'école / nouveaux arrivants), nous vous invitons à effectuer vos inscriptions et réservations pour l'année 2023-2024 via le portail familles de Pornic Agglo à partir du mois juin. <https://portailfamilles.pornicagglo.fr/>



La poésie s'invite à l'école

Lors de la manifestation intitulée « Le printemps des poètes », les élèves de l'école ont pu découvrir la poésie grâce à l'intervention de bénévoles de la bibliothèque municipale des Moutiers.

Les élèves des classes de GS jusqu'au CM2 ont pu bénéficier de "Lectures offertes" de poèmes pendant la semaine du 13 au 17 mars 2023.

Dans les classes des plus grands, les élèves ont pu à leur tour partager et faire découvrir à leurs camarades des poèmes de leur choix lors de la semaine du 20 au 24 mars 2023.

L'ensemble des élèves et de l'équipe pédagogique remercie les intervenants de la bibliothèque municipale pour la mise en place de cette manifestation.



Semaine olympique du 3 au 7 avril 2023

Dans le cadre de « Génération 2024 », tous les élèves de l'école ont pu participer à la semaine olympique et paralympique qui s'est déroulée du lundi 3 au vendredi 7 avril 2023.

Cette semaine a été marquée par des événements importants des jeux olympiques :

- la cérémonie d'ouverture dès le premier jour où tous les élèves se sont rendus place du Général de Gaulle pour prêter serment et reconstituer les anneaux olympiques ;
- la cérémonie de clôture lors de la dernière journée avec la remise des médailles et des diplômes.

Durant la semaine, les élèves ont pu participer à différentes activités sportives comme :

- la découverte du hand-ball et une initiation réalisée par le club de Pornic,
- un tournoi de volley assis pour les CM1 et CM2,
- une randonnée contée avec les intervenants de l'association « Lire et Faire Lire » pour les élèves de cycles 1 et 2,
- des ateliers sportifs pour les élèves de PS, MS et GS.

D'autres activités ont également été mises en place au sein de l'école :

- une exposition sur l'olympisme et le paralympisme,
- des jeux sur le paralympisme,
- le visionnage de films « La couleur de la Victoire » ou « Rising Phoenix ».

Cette semaine s'est prolongée par la venue au sein de notre école d'une sportive de haut niveau Ceuzinha GOMES le vendredi 14 avril 2023. Les élèves ont pu réaliser une interview préparée en classe et obtenir des dédicaces de l'athlète.



Les élèves et les enseignants remercient Jérôme Henry, chargé de mission "Développement du sport scolaire dans le premier degré", Yann Regnier, animateur sportif communal, les intervenants des clubs sportifs et des associations, la mairie et les parents d'élèves pour l'organisation de cette semaine.



Le Conseil Municipal des Enfants à la rencontre des aînés

« Grâce à vous, j'ai passé un bon moment ! »

Cela faisait partie des projets du CME : un moment de partage et de convivialité avec les aînés de la commune. Éliane, Élise, Andrée et Geneviève ont répondu avec plaisir à leur demande. Autour d'un goûter et après les présentations d'usage, les questions se sont enchaînées de part et d'autre évoquant l'école, les métiers, la guerre...les distractions d'aujourd'hui...

Des visages joyeux, des rires en cascade pour ce moment très riche.

Une belle initiative à renouveler ... petits et grands ayant tellement apprécié cette première rencontre !

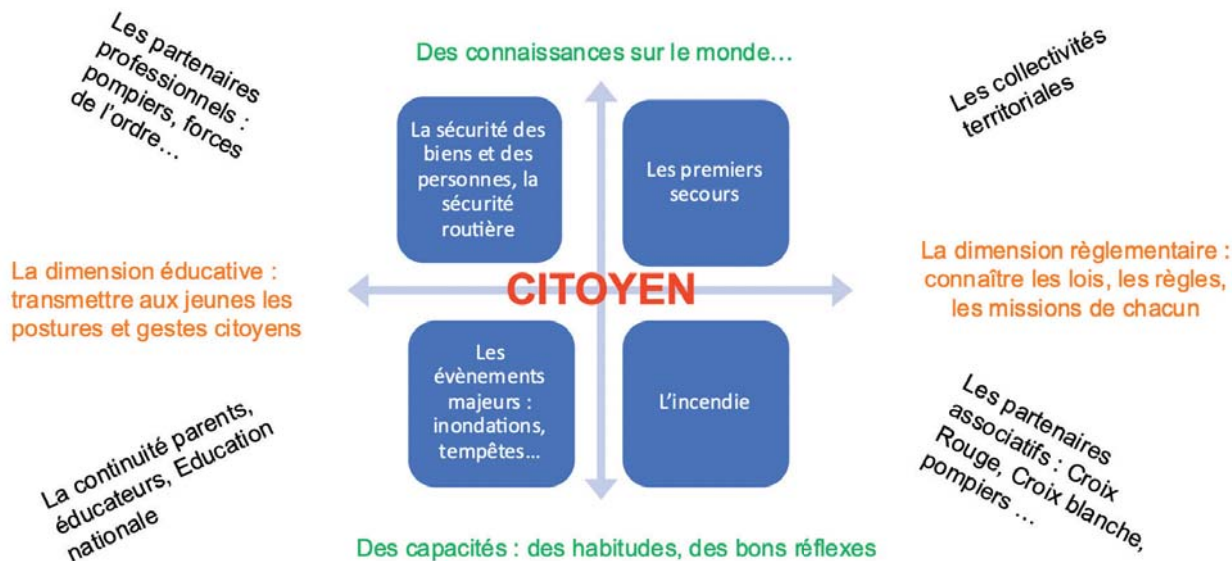


LA SÉCURITÉ : UN SUJET PARTAGÉ

Le dossier sécurité revêt plusieurs domaines, dont le fil rouge reste le citoyen et sa capacité à tenir une posture responsable et solidaire, à savoir aussi agir avec justesse en situation nouvelle parfois imprévisible.

La sécurité mobilise à la fois chaque citoyen, les professionnels, les associations, les élus... Elle renvoie à des compétences multiples et complémentaires.

La sécurité exige éducation au sens étymologique du terme : ex ducere, sortir de soi-même.



Sylvain PLISSON

Nouveau policier pluri-communal

Nommé agent de police municipale, depuis le 1^{er} janvier 2023, Sylvain Plisson partagera son temps entre Villeneuve-en-Retz et Les Moutiers en Retz. Une convention entre les deux communes permet de définir toutes les modalités d'exécution de la surveillance.

Jeune retraité de la gendarmerie, il a commencé sa carrière comme gendarme adjoint volontaire en 2001 puis a intégré le corps des sous-officiers de la gendarmerie à l'école de Châteaulin et commencé sa carrière en 2004 à la garde républicaine à Paris. De 2006 à 2018, il fut gendarme à la brigade de Montoir-de-Bretagne (44), de 2018 à 2022, toujours en tant que gendarme à Le Robert en Martinique.

Interrogé sur ce changement et le choix de venir sur notre secteur, il déclare :

« C'était un véritable choix de ma part, de me réorienter pour intégrer un poste de policier municipal. J'ai une bonne connaissance du terrain et des échanges avec la population, de mon rôle au quotidien. J'aurai pour mission de faire respecter les arrêtés de police pris par les deux maires, mais aussi d'agir en termes de prévention et de répression le cas échéant. »

Les missions du policier municipal

La police municipale exerce ses fonctions au plus près de la population, au cœur de nos villes et villages. Les agents territoriaux qui exercent en tant que policiers municipaux ont pour principale mission la prévention et le maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique (article L511-1 du code de la sécurité intérieure). Dans ce but, les missions de la police municipale sont très nombreuses et se divisent en trois catégories.

Les missions de police judiciaire

Les missions de la police municipale sont en partie judiciaires. Cela signifie qu'elles ont un but répressif. Les agents de police municipaux doivent constater et chercher les auteurs des infractions. Dans cet objectif, leur travail est de :

- faire respecter les arrêtés de police pris par le maire, et rédiger des procès-verbaux de contravention le cas échéant,

- verbaliser les propriétaires de chiens dangereux qui ne respectent pas la loi,
- lors d'une manifestation publique ou à l'entrée d'un bâtiment communal, inspecter visuellement et fouiller (avec l'autorisation du propriétaire) les sacs et bagages,
- verbaliser en cas de constatation d'incivilités telles que : dépôt d'ordures dans la nature, tapage nocturne, animaux dangereux en liberté, etc.

Les missions de police administrative

La police administrative a un but préventif. Elle est sous la direction du maire de la commune, qui doit lui-même rendre des comptes au Préfet. Dans cet objectif de prévention, les missions de la police municipale sont de :

- maintenir la salubrité publique : lutter contre le dépôt sauvage d'ordures, éviter les épidémies, contrôler la collecte des déchets,
- veiller à la sécurité des habitants et des biens (surveillance de bâtiments publics, d'écoles, etc.),
- sécuriser les lieux et la population, puis contacter les secours en cas d'accidents

- ou de catastrophes naturelles,
- maintenir l'ordre sur la voie publique lors de manifestations ou de regroupements en tous genres,
- veiller à la tranquillité publique, en ce qui concerne toutes les nuisances (nuisances sonores, troubles du voisinage, rassemblements nocturnes, etc.).

Les missions de l'APJA (Agent de Police Judiciaire Adjoint)

Les policiers municipaux sont aussi des Agents de Police Judiciaire Adjoint. Dans le cadre de ces fonctions, les APJA se doivent de :

- seconder les officiers de police judiciaire,
- informer leurs supérieurs de tous les délits, crimes ou contraventions dont ils sont témoins,
- recueillir les commentaires du contrevenant lors de la rédaction d'un procès-verbal,
- constater les infractions à la loi pénale et collecter toutes les preuves nécessaires pour en découvrir les auteurs,
- rédiger des contraventions en cas de non-respect du code de la route.

La vidéo protection aux Moutiers

« La vidéo protection consiste à placer des caméras de surveillance dans un lieu public ou privé pour prévenir des actes de malveillance, contre les personnes et les biens (intrusion, vol, agression, violence, dégradation, destruction...) » : article L.251-2 du code de la sécurité intérieure.

Elle permet en temps réel ou différé de :

- Surveiller
- Dissuader
- Détecter
- Identifier.



Seules les autorités publiques (les mairies notamment) peuvent filmer la voie publique, après accord du préfet du département.

Ni les entreprises, ni les établissements publics ne peuvent filmer la voie publique. Ils peuvent seulement filmer les abords immédiats de leurs bâtiments et installations (la façade extérieure par exemple mais pas la rue en tant que telle) dans les lieux susceptibles d'être exposés à des actes de terrorisme.

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété. Ils ne peuvent pas filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

La mise en place doit respecter impérativement les libertés et la confidentialité :

- conduite d'un diagnostic préalable,
- capacités fonctionnelles en phase avec une stratégie globale,
- respect des exigences techniques,
- opérateurs sélectionnés, formés et bien encadrés.

D'une manière générale, de nombreuses études scientifiques ont déjà démontré que la VIDEO PROTECTION pouvait présenter un effet dissuasif. Elles montrent aussi l'utilité a posteriori pour l'élucidation d'enquêtes. Elle s'intéresse à de nombreuses infractions : violences aux personnes, atteintes aux véhicules, dégradations, cambriolages, incivilités et infractions à la législation sur les stupéfiants.

Il apparaît qu'elle semble plus utile pour les atteintes aux biens, même si les niveaux restent très faibles. Nous avons, en effet, trouvé que les enregistrements de vidéo-surveillance avaient fourni des preuves dans 6,7 % des enquêtes élucidées.

De nombreuses communes voisines s'équipent progressivement. Pour la commune des Moutiers en Retz, un plan complémentaire à l'existant est en cours.

LA SÉCURITÉ À L'ÉCOLE La sécurité à l'école est travaillée selon 4 directions :

La sécurité routière

Cet axe comprend des compétences à acquérir en tant que **passager, piéton ou rouleur** sur la route. Des ateliers d'habileté sont organisés dès la maternelle, sur piste routière pour les plus grands en partenariat avec Pornic Agglo.

Les exercices d'évacuation en cas d'incendie

Chaque année, le directeur d'école organise 2 exercices afin d'entraîner les élèves et les personnels à l'évacuation et de faire le point sur les locaux.



Apprendre à porter secours



Premiers secours

Les programmes prévoient un enseignement progressif échelonné **sur plusieurs années avec la délivrance d'une attestation APS (Apprendre à porter secours)** : acquérir une attitude de prévention, se protéger et protéger les autres, alerter, agir face à une brûlure, une hémorragie, un traumatisme, une victime inconsciente qui respire. Les risques domestiques sont aussi inscrits dans ce programme.

des situations de crise telles qu'une tempête, un accident routier de proximité avec des matières dangereuses, une inondation ou une intrusion d'une personne, d'un animal... en fonction **des particularités de l'établissement**. Cette réflexion et les exercices (minimum 2) aident à acquérir progressivement des réflexes permettant de **réagir de façon immédiate** en mettant en œuvre des comportements qui auront été prédéfinis et de **pallier l'effet de sidération**.

Les risques majeurs



Un **Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)** est obligatoirement élaboré pour chaque école. Il est validé par l'Inspecteur de l'Éducation nationale. Il permet de réfléchir aux réactions à avoir dans

Les professeurs des écoles sont formés pour ces différents enseignements et dispositifs réglementaires. Depuis 2006, tous les candidats au concours de professeur des écoles sont titulaires du PSC1 (Prévention et Secours Civiques niveau 1).

SAPEUR POMPIER VOLONTAIRE



Pourquoi pas vous ?

Vous avez **plus de 18 ans** et habitez à **la Bernerie ou aux Moutiers** ?

En parallèle de votre vie familiale, professionnelle ou de vos études, vous souhaitez mettre votre énergie **au service des autres** ?

Devenez **sapeur-pompier volontaire**, et rejoignez les femmes et hommes du Centre d'Incendie et de secours de la Bernerie !

Rencontrons-nous vite le **Lundi soir à 19h** au Centre de Secours : 27 rue Guy Cadou à La Bernerie-en-Retz. À très bientôt !

LE DÉFIBRILLATEUR

Les mairies sont dans l'obligation de prévoir l'achat et l'installation d'un défibrillateur dans leurs locaux. Un défibrillateur est une machine mise à disposition pour que tout citoyen puisse secourir une victime en arrêt cardiaque.

La commune des Moutiers en Retz est équipée de **3 défibrillateurs** disposés :



◀ sur la façade de la salle des expositions



◀ au Collet sur le pignon de la capitainerie



◀ sur la façade de la salle Jean Varnier.

Quand utiliser le défibrillateur (DAE) ?

Face à une victime qui présente un arrêt cardiaque.

A quoi voit-on que la victime est en arrêt cardiaque ?

La victime :

- a perdu connaissance et
- ne respire plus ou présente une respiration bruyante et anarchique.

Que faire ? Démarrer immédiatement la chaîne de survie.

1 L'alerte précoce au 15 ou au 18 pour poursuivre la chaîne de survie



3 La mise en place du DAE. Chaque minute gagnée augmente de 10% les chances de survie.



2 La RCP précoce double les chances de survie.
(RCP : Réanimation Cardio-Pulmonaire)



4 La prise en charge médicale précoce améliore les chances de survie à long terme.

☞ Ces différentes étapes constituent la chaîne de survie susceptible d'augmenter de 4 à 40% le taux de survie des victimes.

Si le sauveteur est seul

- **Alerter** les secours de préférence avec votre **téléphone portable**. Le mettre sur le mode **haut-parleur**.
- **Débuter immédiatement la RCP*** en attendant que les services de secours répondent.
- **Le sauveteur récupère lui-même le défibrillateur** s'il est à proximité, facilement accessible et qu'il peut se le procurer **immédiatement sans interrompre la RCP plus de 10 secondes**

Si un témoin est présent : Le sauveteur réalise la RCP jusqu'à ce que celui-ci apporte le défibrillateur.

ARRET CARDIAQUE

Comment ça va ?



À L'AIDE !



Il ne respire pas ! je passe l'alerte



*RCP



x 30



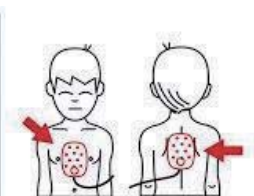
x 2



☞ Continuez le massage et la ventilation artificielle tant que le défibrillateur n'est pas disponible.

Comment poser un défibrillateur ?

Dès que le défibrillateur est disponible, ouvrir le coffret et le placer à côté de la victime. Poser les électrodes sur la victime en suivant le schéma et appliquer les consignes données par l'appareil **jusqu'à l'arrivée des pompiers**.





LES MERCREDIS DE PRIGNY

« Cet été, le mercredi, j'peux pas, j'ai Prigny ! »

En effet, les Mercredis de Prigny vont vous enchanter tout l'été !

Depuis plus de 40 ans, la programmation de l'association est toujours riche en découvertes et en émotions. Mais là, oui là ! Ce sera un festival de diversité et de talents !

Le 5 juillet, nous ouvrirons par un chœur de femmes, l'ensemble EVA, suivi de Guy Angelloz, flûtiste virtuose, victoire de la musique, le Trio Siian, qui nous emmènera en Afghanistan et aux confins du Moyen Orient, « Tikismikis », venu d'Argentine pour découvrir la musique du Nord-Ouest de ce pays.

Le mercredi 2 août, date incontournable, nous aurons l'honneur d'accueillir Ronan Le Bars qui viendra avec un guitariste irlandais faire résonner l'église des Moutiers. Il sera encore cet été, au festival interceltique de Lorient. Avec sa corne-

muse, (uilleann pipe) il a accompagné les plus grands artistes bretons : Stivell, Dan Ar Braz, Servat... mais aussi : Renaud, Nougaro, Tiersen, Eicher, Polnareff, Johnny.

En Août, nous pourrons aussi écouter :

- le duo saxophone et percussions, des frère et sœur Michaud, concertistes internationaux,
- l'ensemble Gioco Vocale, pour un répertoire de musique classique,
- et nous terminerons ce voyage musical par le duo Imiyuäi qui marie handpan, harpe celtique et voix ».

Nous vous invitons à nous rejoindre au sein de l'association « Les Mercredis de Prigny » pour que la musique de grande qualité, sans frontière de genre, accessible à tous, demeure, longtemps encore, un beau moment du vivre ensemble qui favorise nos relations humaines au-delà des mots.

✉ lesmercredisdeprigny@yahoo.fr

🌐 <https://www.lesmercredisdeprigny.fr>

☎ Henri Bousquet : 06 38 43 37 02

GROUPEMENT DE SAUVEGARDE DU PORT DU COLLET (GSPC)



Le nouveau bureau

Durant la dernière Assemblée Générale du 5 novembre 2022, le président du GSPC, Jean-Michel Roncin informe qu'il quitte ses fonctions.

Suite à cette décision, un conseil d'administration s'est tenu fin novembre pour l'élection du nouveau président, Thierry Fétis. Ont été également élus ou réélus les membres qui composent le conseil d'administration :

- vice-président : Christian Ferré,
- secrétaire : Jacques Froger,
- secrétaire adjoint : Vincent Jolly,
- trésorier : Daniel Boutet,
- trésorier adjoint : Jean-François Allain,
- les autres membres : Jean-Paul Ménard, Gérard Delaunay, Charles Robard, Joseph Audhéon, Guy Picot, Jacques Garel, Daniel Joliveau, François Ferré, Steven Fournet, Michel Morin.

Programme des manifestations et travaux réalisés

Le but de cette association est principalement d'harmoniser les bonnes relations entre les différents intervenants dans le Port du Collet et de préserver, dans les meilleures conditions possibles, l'environnement.

Comme chaque année, les adhérents organisent différents travaux d'entretien et d'amélioration :

- des structures compte tenu de l'envasement permanent,

- de la signalisation par balisage du chenal d'accès et des différents parcs et bouquets dans la Baie de Bourgneuf.

La fête annuelle « **Les RDV du Port du Collet** » a été fixée au dimanche 16 juillet.

Le programme est composé d'un grand vide-greniers d'environ 250 exposants, d'une animation musicale, de sorties en mer avec la SNSM et d'une activité bar-restauration.



Les 11 présents de gauche à droite, derrière puis devant :

Vincent Jolly, J. Paul Ménard, Charles Robard, J. Michel Roncin (Président sortant), Gérard Delaunay, Christian Ferré, Guy Picot, Daniel Boutet, Joseph Audhéon, Thierry Fétis (nouveau Président), Jacques Froger.

Les 5 absents :

François Ferré, Daniel Joliveau, Jacques Garel, Steven Fournet, Michel Morin.

LE SOURIRE MONASTÉRIEN

Lors de l'assemblée générale du 13 janvier 2023, l'association a nommé un nouveau président Roger Brosseau, qui remplace Henriette Coen Urel, présidente depuis 18 années.

À ce jour, l'association rassemble 107 adhérent(e)s.

Elle propose :

- des activités manuelles le mardi à 14h à la maison des associations,
- des jeux de société le mercredi à 14h à la salle Jean Varnier,
- des sorties festives et culturelles,
- des repas conviviaux.

Une exposition-vente les samedi 29 et dimanche 30 juillet, ainsi que le marché de Noël le dimanche 17 décembre, seront organisés au profit de l'association.

N'hésitez pas à consulter notre site internet pour plus d'informations.

- ✉ lesouriremonasterien44@gmail.com
- 🌐 <https://www.lesouriremonasterien.fr>
- ☎ 02 44 06 50 10



L'UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Une salle communale porte désormais le nom de Jean-Yves JAUNET,

au 1 bis rue de Prigny, et une plaque a été dévoilée à sa mémoire, lors de l'assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants des Moutiers en Retz (UNC), du 21 janvier 2023. Le président actuel, Jacky Deroit, regrette de ne pas avoir rencontré cet homme partageant les mêmes valeurs. Françoise Jaunet, sa veuve et Pascale Briand, maire, également membres de l'UNC ont dévoilé la plaque du souvenir.



participer à des missions en ex-Yougoslavie, en Bosnie, au Kosovo et en Côte d'Ivoire. Homme de confiance, il avait quitté le service actif en 2011 au grade de colonel. Jean-

Yves Jaunet a été président de l'Union Nationale des Combattants des Moutiers de 2014 jusqu'à son décès en cours de présidence en 2019. Les anciens combattants étaient sa seconde famille. Elu communal, correspondant défense sous le premier mandat de Madame Briand, Madame le Maire évoque « un homme de cœur, d'engagement, de courage qui, après une très belle carrière militaire, a mis ses grandes qualités et compétences au service de la commune et de ses habitants ».



L'assemblée générale s'est poursuivie avec le vote de nouveaux statuts et du futur conseil d'administration.

Le président rappelle que **chaque citoyen défendant des valeurs patriotiques, de défense, ayant porté un uniforme, ancien OPEX, est le bienvenu dans l'association, gage d'une mémoire combattante pérenne.**

« Jean-Yves Jaunet avait intégré l'école militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan en 1975. Sa compétence reconnue lui a valu de

Contacts : mairie des Moutiers en Retz ou le président au 06 20 62 54 59.

A BÂTONS ROMPUS

L'association de marche nordique pratique ce sport de plein-air tous les mardis matin.

Cette activité peut être pratiquée par tous. La masse musculaire est pleinement sollicitée en respect de la morphologie. Le système cardio-vasculaire et l'endurance sont renforcés.

Une séance, encadrée par des membres

diplômés, se compose d'un échauffement, d'une marche de 2 heures et se conclut par des étirements.

Elle permet la découverte des sentiers du Pays de Retz dans une ambiance conviviale.

Chaque année, trois à quatre journées spécifiques nous rassemblent autour d'un thème choisi un peu plus éloigné de nos chemins habituels.



Vous pourrez nous retrouver lors de la journée sportive le 26 août 2023

✉ contactabatonsrompus@gmail.com



ARBRE DE JAD'EN RETZ

L'association Arbre de Jad'en Retz propose des activités énergétiques chinoises de Santé et de Bien-être aux Moutiers en Retz : **TAÏ CHI CHUAN et QI GONG.**

☞ Ces activités s'adressent à tous, quels que soient l'âge et la condition physique.

Mardi de 15h30 à 17h,

petite Salle, Espace Jean Varnier

Le Taï Chi Chuan est un art martial (style Yang) réalisé dans la lenteur, esthétique et efficace pour apprendre les détails des séquences de défense et de combat, sans agressivité. L'étude et la maîtrise d'un enchaînement (taolu) de 24 mouvements « Forme de Pékin » développent force intérieure et confiance en soi.

Pratiquer un art de la rencontre et du mieux vivre ensemble.

Développer capacités et potentiels, la souplesse sur la force.

Pratiquer pour préserver et renforcer santé et vitalité tout au long de sa vie.

Jeudi de 15h30 à 17h,

Salle Extension, Espace Jean Varnier

QI GONG : travail énergétique, automassages, exercices à reproduire et à améliorer.

Augmenter la qualité du contrôle et de l'équilibre, l'endurance, la respiration et le potentiel physique. Pondérer les émotions et l'adaptation au stress.

Favoriser l'imagination, la créativité, la concentration et la mémorisation.

Participer à cette activité pour la détente et la relaxation.

Danielle EL MAARI, professeure en Arts Energétiques et Martiaux Chinois (ceinture noire FFKAMA)

Informations au secrétariat pour les cours hebdomadaires ou ponctuels. Stages : peinture chinoise, médecine chinoise, 2 Qi Gong/saisons/Sons/Organes

Contact :

☎ Tél. 06 61 93 35 34

✉ delmaari@gmail.com

🌐 Blog : <https://www.adjrenretz.com>

SURYA YOGA

Depuis 2014, **Sûrya Yoga** a le plaisir de proposer la pratique du Hatha Yoga. Cinq séances sont réparties du lundi au vendredi dans la petite salle, à l'espace Jean Varnier.

Les cours sont dispensés par Laurence Alexandre-Guérinel diplômée de l'Ecole Française Du Yoga de l'Ouest, affiliée à la Fédération Nationale des Enseignants de Yoga. Son enseignement, basé sur l'ouverture aux différents courants de la discipline, s'inscrit dans la transmission d'un yoga traditionnel adapté à nos corps d'occidentaux.

Les pratiques permettent de venir travailler avec douceur, fermeté et attention toutes les parties du corps, de libérer les articulations, de retrouver souplesse musculaire et mobilité. La pratique du yoga est indissociable de la méditation. Dans nos cours multi-niveaux, depuis l'intériorisation en début de séance, le lien avec le



souffle, nous réveillons le corps avec des postures (les asanas), des propositions respiratoires (les pranayamas), des nettoyages (Kryas) nous amenant en fin de séance vers la méditation. La séance est une invitation à la détente du corps et de l'esprit.

Il est toujours possible de nous rejoindre, pour les cours et les stages à venir.

N'hésitez pas à nous contacter

☎ Tél. 06 52 16 63 08

✉ surya.yoga@orange.fr

MOUTIERS PILATES



L'association MOUTIERS PILATES reprendra ses activités salle Jean Varnier dès le mois de septembre.

Au programme :

- **Stretching le mardi :** des étirements pour diminuer les tensions et retrouver de la souplesse dans nos mouvements,

- **Gym Pilates le jeudi :** des exercices pour renforcer nos muscles internes et protéger notre dos en prenant la bonne posture.

Notre calendrier suit le rythme scolaire, et Anne, notre professeur, nous concocte un programme annuel basé sur la progression ; chaque période inter-vacances forme un bloc dont les acquis permettent d'avancer tout au long de l'année.

En attendant de vous retrouver ou de vous rencontrer pour la saison 2023-2024, Moutiers Pilates vous souhaite un bel été. Pour nous contacter :

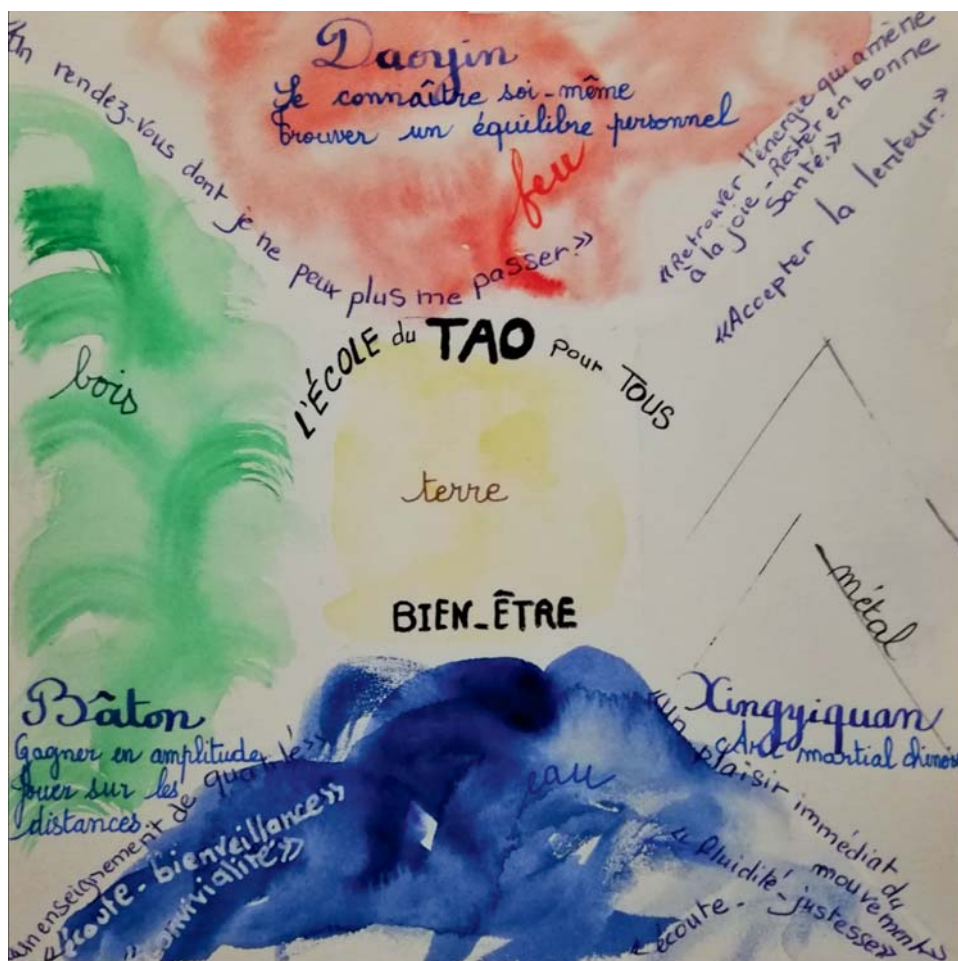
☎ Tél. 06 48 02 54 95

✉ moutiers.pilates@gmail.com

TAO ÉNERGIE

L'association Tao Énergie Mouvement propose des cours et stages toute l'année sur le pays de Retz et à Nantes. Pour tout renseignement, contacter Thierry Potin, enseignant des arts classiques du tao depuis 35 ans et membre co-fondateur de la convention nationale des Arts Classiques du Tao.

- ✉ thierry.potin44@gmail.com
- ☎ Tél. 06 60 71 93 74
- 🌐 Site internet : tao-esprit-action.fr



ELAN MONASTÉRIEN PÉTANQUE : ÉVÈNEMENTS 2023

Association loi du 1^{er} juillet 1901 affiliée à la F.F.P.J.P.

Les entraînements ont toujours lieu les mardis et vendredis après-midi, sur le terrain, rue de Prigny, en contrebas de la salle Jean Varnier.

Les concours internes ont repris depuis le 7 avril à 14h en 3 doublettes + un « Tête à Tête » ainsi que les 14, 21, 28 avril, 8, 22, 29 septembre et le 6 octobre toute la journée, tous dans les mêmes conditions.

Le Challenge Jean-Claude Coeslier réservé aux licenciés FFPJP se disputera le 9 juin à 9h30 en 5 parties.

Les vide-greniers auront lieu les 23 juillet et 13 août avec une restauration sur place.

Les concours d'été ouverts à tous en doublettes débuteront le 4 juillet jusqu'au 29 août tous les mardis sauf le 15 août.

Le Grand Prix de la Ville réservé aux licenciés FFPJP se disputera le 28 septembre à 9h30 en 5 parties.

Les personnes intéressées par la pratique de la pétanque peuvent venir nous rencontrer les mardis et vendredis sur le terrain ou contacter le président.

Président : Jean-Luc Debusschère au 06 62 12 23 99
 🌐 Site Web : elanmonasterien.asso-web.com



Club de voile des Moutiers en Retz

Avec l'arrivée du printemps, le club a ouvert ses portes au public après la fermeture hivernale.



La voile scolaire ainsi que les séances de voile « loisir » le samedi ont repris pour le plus grand bonheur des pratiquants.

Comme tous les ans, le club proposera des **stages d'été** sur ses différents supports.

Cette année, en plus du **catamaran** et de la **planche à voile**, nous avons décidé de mettre en place **une nouvelle activité autour du dériveur**.

Il s'agira de stages sur **laser PICO** qui seront accessibles à partir de l'âge de 10 ans. Nous trouvons intéressant de proposer cette pratique revenant aux sources qui ont fondé le club.

Nous avons aussi décidé de poursuivre les **cours particuliers de WINGFOIL** cet été. Cette activité a rencontré un franc succès l'année dernière ; elle permet d'acquérir des sensations de glisse au-dessus de l'eau assez rapidement.

Nous organiserons également les **10 et 11 Juin**, avec Pornic Agglo et la mairie, la **finale régionale de la ligue des Pays De La Loire. Un village d'animations sera implanté au Pré Vincent** avec diverses animations à terre et sur l'eau. Une régata destinée aux écoliers du territoire ayant participé à la voile scolaire sera organisée pendant cet évènement.

Nous serons bien sûr enchantés de vous accueillir si vous désirez rejoindre le club à l'année ou simplement venir découvrir nos activités pendant la saison estivale.

Pour nous contacter :

☎ Tél. 06 75 32 39 79

✉ cn.moutiers@orange.fr

Pour plus de renseignements et suivre notre actualité

<https://fr-fr.facebook.com/CNMoutiers/>

<https://club-nautique-des-moutiers.asso-connect.com/>

CLUB DE TENNIS DES MOUTIERS

« Le Grand Défi Monastérien » progresse chaque année.

C'est une bonne occasion de se retrouver, ensemble, pour un après-midi convivial et sportif. Un moment fédérateur autour de jeux d'adresse ouverts gratuitement à tous, petits et grands. (Tennis - Boules - Palets - Hand - Basket - Golf)

Pour 2023, les dates retenues sont le 15 juillet et 12 août de 14h à 18h.



Les beaux jours reviennent, l'envie de jouer au tennis aussi.

☞ **Pas de problème vous pouvez réserver votre cours via :**
<https://www.7smash.fr/7S/les-moutiers-en-retz-tennis-libre>

Réservation gratuite aux membres du club. Pensez à adhérer ou renouveler votre adhésion pour 2023.

Avantage d'adhérer : accès gratuit aux courts et réservation facile via internet

Pour tous renseignements :

Jean-Claude Bordier ☎ 06 14 35 45 59 • Jean-Marc Garot ☎ 06 22 63 90 90

Domaine du Sillon Côtier



NICOLAS FERRÉ
VIGNERON - RÉCOLTANT

1^{ER} CHEMIN DE TRÉLEBOURG • 44760 LES MOUTIERS-EN-RETZ



Tél. 06 70 62 18 00 • sillon-cotier@wanadoo.fr

www.domaine-sillon-cotier.com



Office Notarial
Pierre **POUSSIER**
Notaire

5 avenue de la Mer
44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 52 80 00 23
etude.poussier@notaires.fr

 **Bourgneuf Automobiles**



Pré contrôle technique **gratuit**

Réparation toutes marques • Vente véhicules neufs & occasions

5 rue des Jaunins - Bourgneuf - 44580 Villeneuve en Retz
Tél. 02 40 21 92 70 • agent.renault@bourgneufautomobiles.fr



**TRAVAUX PUBLICS
ET PARTICULIERS**
FORAGES TRADITIONNELS

SARL Yannick CHAUVELON



Tél. 02 40 21 91 72 - chauvelonsarl@wanadoo.fr
Z.A. "Les Jaunins" - Bourgneuf-en-Retz - 44580 VILLENEUVE EN RETZ
www.forage-chauvelon.com

PINSON et FILS

47, route du Bois des Tréans - 44760 Les Moutiers en Retz

MAÇONNERIE

CARRELAGE - COUVERTURE

Port. 06 22 51 19 83



RÉFLEXOLOGIE

- Plantaire
- Palmaire
- Facio
- Crânienne

**SOINS
ÉNERGÉTIQUES**

Manuel MÉLO 06 22 05 99 68
melomanuel089@gmail.com

8 rue Albert Camus
44760 Les Moutiers-en-Retz

LES BRILLAS
CAMPING ★★★

Créateur de bonheur

Le Bois des Tréans
44760 Les Moutiers en Retz
Tél. 02 40 82 79 78
lesbrillas@cybelevacances.com

www.campinglesbrillas.com

**AMBIANCE
CHALEUREUSE
et familiale**

**PISCINE
COUVERTE
et chauffée**

**HAPPY-CLUB
MINI-FERME
Pétanque / Concert**

**SNACK-BAR
Cocktail, Glace
Plats à emporter**

**ÉPICERIE
Dépôt de pain
Viennoiseries**

Proche
de **PORNIC** à
1200 m.
de la **plage**



**CYBELE
VACANCES**
Des campings riches en sourires

ÉLECTRICITÉ FORCIER

Neuf - Rénovation - Dépannage
Chauffage - Ventilation - Automatismes de portail

www.electricien-forcier-pornic.fr

19 La Grassetière - 44210 PORNIC

06 87 47 79 61

NOUVEAU AUX MOUTIERS

DOM'RÉNOV

Travaux de rénovation
Presque tous corps d'état



N'hésitez plus, demandez un devis gratuit

07 53 57 99 50



Sylvain LE MEN
PLOMBERIE
06 76 55 77 53
6bis rue de la Taillée
44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
lemen.plomberie@orange.fr



Jolly Charpente
Travaux maritimes & Charpente
Z.A. Les Jaunins - Bourgneuf en Retz - 44580 Villeneuve en Retz
Tél. 02 40 21 42 40 - www.jolly-charpente.com

BREHARD

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
Z A le pont neuf 44320 SAINT PERE EN RETZ
Tel : 02.40.21.70.78 - Fax : 02.40.21.86.16
secretariat@brehard-tp.fr

PATRICE ENTRETIEN & VITRERIE

Bel Essor - Le Clion sur Mer
44210 PORNIC
Tél./Fax 02 40 21 70 73
patricebeillard@gmail.com



**IL PARAÎT QUE DANS LE FUNÉRAIRE
on a le teint blême...**

Organisation d'obsèques - Contrats obsèques
Vente de monuments - Vente d'articles funéraires
Salons funéraires

Pompes funèbres ALLAIN 

18, rue du Cheval Blanc
44320 CHAUMES-EN-RETZ
Tél. 02 51 74 57 94
Ag 9844306

35, rue Jean du Plessis
44760 LA BERNERIE-EN-RETZ
Tél. 02 40 64 61 07
Ag 200044333

1 rue de la Taillée - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
Tél. 02 40 21 93 30
Ag 200044328

chaumesenretz@pfallain.com 

JEU :

Sudoku

	7	9			5			
	5					2		6
				3	8		4	
6				9				4
1	8		5		3		9	2
5				6				3
	1		9	4				
8		6						1
			3			4	6	

En partant des chiffres déjà inscrits, remplissez la grille de manière que chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3 par 3 contienne une seule fois tous les chiffres de 1 à 9.

SNCF :

Informations pratiques : Les offres du moment

Nous actualisons régulièrement sur notre page d'accueil TER Pays de la Loire (<https://ter.sncf.com/pays-de-la-loire>) les offres et bons plans du moment et toute information client importante.

Les Ventes Flash ! Achetez vos billets TER à **5€ le trajet pour des voyages le samedi et dimanche** (achat possible dès le vendredi). Ces ventes auront lieu sur une sélection de week-ends dans l'année. Restez attentifs les dates sont communiquées quelques jours avant, via une communication sur nos réseaux sociaux et notre site internet.

👉 Pour plus d'informations et pour acheter vos billets à 5€, RDV sur notre site internet : <https://ter.sncf.com/pays-de-la-loire/tarifs-cartes/petits-prix/ventes-flash>

Mercredi tout est permis !

Tous les mercredis, les enfants de 4 à 12 ans accompagnés d'un adulte, voyagent gratuitement en TER. (dans la limite de 3 enfants pour 1 adulte payant).



👉 Pour plus d'informations et pour profiter de l'offre, RDV sur notre site internet : <https://ter.sncf.com/pays-de-la-loire/tarifs-cartes/petits-prix/mercredi-tout-est-permis>



Paroisse

St Jean le Baptiste en Retz

Horaires des messes dans l'église des Moutiers :

- le dimanche en saison, messe à 11h,
- en semaine, messe le lundi à 9h30 et le jeudi à 18h,
- mardi 15 août, fête de l'Assomption, messe à 11h.

Une permanence d'accueil a lieu dans l'église des Moutiers tous les vendredis de 10h15 à 11h30.

Pour tous renseignements complémentaires : <https://www.paroisses-cote-de-jade.fr>

ENERGIE

Retrouvez les aides auxquelles vous pouvez être éligibles en 2023

Le bouclier tarifaire : en vigueur depuis octobre 2022, il bloque à 15 % la hausse des tarifs du gaz et de l'électricité en 2023. Il s'applique à tous.

Les chèques énergie :

- L'indemnité carburant : 100 € d'aide pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes. Les personnes éligibles doivent avoir un revenu fiscal annuel de référence par part inférieur à 14 700 €.
- Le chèque énergie exceptionnel : entre 100 € à 200 € envoyés automatiquement aux 12 millions de foyers bénéficiaires ayant un revenu fiscal inférieur à 17 400 €.
- Le chèque énergie : entre 48 € et 277 € par an en fonction des revenus par foyer et du nombre d'unités de consommation. Le revenu de référence annuel par unité de consommation doit être inférieur à 10 800 euros.
- Le chèque énergie fioul : entre 100 € et 200 € pour les foyers se chauffant au fioul et ayant un revenu fiscal strictement inférieur à 20 000 €.
- Le chèque bois : entre 50 € à 200 € pour tous les foyers se chauffant au bois, avec un revenu fiscal inférieur à 27 500 €.

- Le Fonds Energie d'Action Logement : jusqu'à 600 € par foyer éligible. Ils concernent les locataires d'hébergement social ou HLM qui doivent justifier d'une hausse des charges au moins supérieure à 100 € par mois et les personnes ayant subi une augmentation des charges plus de 1000 € sur l'année.

Les aides à la rénovation énergétique et au solaire, pour réduire sa consommation d'énergie :

- MaPrimeRénov' : s'adresse aux propriétaires d'un logement construit datant d'au moins 15 ans et qui veulent réaliser des travaux de rénovation énergétique.
- MaPrimeRénov' Sérénité : complément de MaPrimeRénov' pour les foyers modestes.
- Les aides locales ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) : Selon votre lieu de résidence, des aides spécifiques sont disponibles.

- Les certificats d'économie d'énergie (CEE) : aides financières attribuées par les fournisseurs d'énergies afin de réaliser des travaux d'économies d'énergie. Pensez à comparer les fournisseurs pour bénéficier du tarif d'électricité le moins cher.
- La prime à l'autoconsommation photovoltaïque : pour l'installation de panneaux solaires en autoconsommation. Elle varie de 80 à 380 €/kWc en fonction de la puissance installée.
- L'Éco-prêt à taux zéro : prêt bancaire pouvant s'élever jusqu'à 55 000 € pour des travaux de rénovation réalisés par des artisans certifiés RGE (Reconnu Garant de l'Environnement).
- La TVA réduite à 5,5 % : accordée aux travaux d'amélioration énergétique et écologique dans un logement construit il y a plus de 2 ans.

INFOS PRATIQUES

Agence postale communale : horaires d'ouverture

• Du 1^{er} septembre au 30 juin :

- ☛ Lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi : 9h - 12h
- ☛ Mercredi : 14h - 16h30

• Du 1^{er} Juillet au 31 Août :

- ☛ Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi : 9h - 12h et 13h30 - 16h
- ☛ Samedi : 9h - 12h

Mairie : horaires d'ouverture

- ☛ Lundi : 14h - 16h30
- ☛ Mardi, mercredi, vendredi : 9h - 12h et 14h - 16h30
- ☛ Jeudi : 9h-12h et 14h-18h

Réponse Sudoku

4	7	9	6	2	5	8	3	1
3	5	8	4	1	9	2	7	6
2	6	1	7	3	8	9	4	5
6	3	7	8	9	2	1	5	4
1	8	4	5	7	3	6	9	2
5	9	2	1	6	4	7	8	3
7	1	3	9	4	6	5	2	8
8	4	6	2	5	7	3	1	9
9	2	5	3	8	1	4	6	7

LA CAVE DES SALINES
 Chemin de la Culée
 44580 Villeneuve en Retz
 (Bourgneuf en Retz)

Vin, Bière, Champagne, Whisky, Rhum,
 Epicerie fine, Coffrets cadeaux, Location machine à bière

02 51 18 01 39
 lacavedessalines@orange.fr

Ouvert : lundi 14h30-19h30
 Mardi au vendredi : 9h30-12h30 et 15h-19h30
 Samedi 9h30-19h30, Dimanche 9h30-12h30




 **SARL GARAGE BOUYER**
 Station **TOTAL** de la Baie
 Agent Citroën

RÉPARATIONS
 TOUTES MARQUES
 Neuf & occasion

Tél. 02 40 21 40 16
 Route de Bouin - 44580 VILLENEUVE-EN-RETZ
reseau.citroen.fr/repateur-bourgneuf-en-retz



Allais Joseph SARL

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS,
 TRAVAUX AGRICOLES

LA CORBEILLIERE • 44210 PORNIC
Tél. 02 40 82 00 87 • FAX 02 40 82 85 03



Pépinière Paysagiste

AtlANTIC JARDIN

Pépinière - Laurent Trouillard | Paysagiste - Fabrice Dousset
 port. 06 61 03 31 02 | port. 06 99 54 19 70
 arbres, arbustes, création, entretien,
 palmiers, fruitiers | dallage, éclairage...

La Rairie - 44760 Les Moutiers en Retz • **Tél. 02 40 21 93 96**
atlanticjardin@gmail.com • www.atlantic-jardin-pepinieres.fr



LES MOUTIERS EN RETZ
 Investissez dans un patrimoine d'exception



CONTACTEZ BESNIER AMÉNAGEMENT ET TROUVEZ VOTRE TERRAIN À BATIR DANS TOUT LE PAYS DE RETZ

07 66 05 33 98 - 06 84 65 58 17

www.besnier-amenagement.com



FORUM *des* ASSOCIATIONS

Samedi 2 septembre

DE 14H À 17H30



RÉCEPTION DES NOUVEAUX ARRIVANTS À 16H

JARDIN *de* **LA MAIRIE**

(Salle Jean Varnier en cas d'intempéries)



Les Moutiers
EN RETZ

La mer à la campagne